

# PROGRAMME PARTENARIAL **2026**



APPROUVÉ  
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 22 JANVIER 2026



[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Nicolas Bauquet - directeur général

**COORDINATION DES ÉTUDES**

Sébastien Alavoine -  
directeur général adjoint

**RÉDACTION**

Marie-Anne Portier

**DIRECTION ARTISTIQUE**

Olivier Cransac

**MAQUETTE**

Agnès Charles

**FABRICATION**

Sylvie Coulomb

**RELATIONS PRESSE**

Sandrine Kocki,  
[sandrine.kocki@institutparisregion.fr](mailto:sandrine.kocki@institutparisregion.fr)

**L'Institut Paris Region**

Campus Pleyad - Pleyad 4  
66-68, rue Pleyel  
93200 Saint-Denis  
01 77 49 77 49



ISSN 2780-9684

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978-2-7371-2409-9

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.  
Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles,  
pour utilisation autre que strictement privée et individuelle,  
sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur.  
La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants  
du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2026

Couverture : L'Institut Paris Region d'après le Mos 2025

# ÉDITO

En mars prochain, les Franciliens éliront leurs 1276 maires et leurs équipes municipales. Les communes, les intercommunalités, ou encore les syndicats intercommunaux devront être sur tous les fronts pour préparer l'avenir, tout en répondant à des injonctions multiples et parfois contradictoires : sobriété foncière, transitions environnementale et numérique, développement économique et réindustrialisation, contexte budgétaire national...

Ces nouveaux enjeux transformeront en profondeur les politiques publiques portées par les collectivités locales.

Pour réussir collectivement, cette nouvelle équipe d'Île-de-France dispose de deux atouts essentiels : un nouveau SDRIF-E entré en vigueur en 2025 qui fixe le cap pour anticiper les grandes mutations de notre région d'ici à 2040 ; et un outil unique, L'Institut Paris Région, qui rassemble les expertises et les données utiles à l'ensemble des politiques publiques, au service de tous les acteurs publics franciliens, en particulier des nouveaux élus.

La révolution des transports portée par la Région Île-de-France, qu'il s'agisse du Grand Paris Express ou d'Eole, va transformer l'organisation du territoire francilien, en offrant des opportunités de développement majeures pour la petite comme pour la grande couronne.

Les grandes polarités stratégiques de l'Île-de-France comme Paris Saclay, le quartier d'affaires de La Défense mais aussi le quartier de Saint-Denis Pleyel où L'Institut est installé, bénéficient directement de cette dynamique, qui constitue une formidable opportunité de se réinventer et de franchir une nouvelle étape de leur développement.

Les bouleversements démographiques vont eux aussi rebattre les cartes, et nous obligent à anticiper les effets de la longévité.

Sur tous ces enjeux, l'IPR aide les décideurs franciliens à anticiper ces profondes transformations pour concevoir des politiques publiques innovantes, les mettre en œuvre et en mesurer les effets sur le temps long.

**Valérie Pécresse**  
Présidente de L'Institut Paris Region

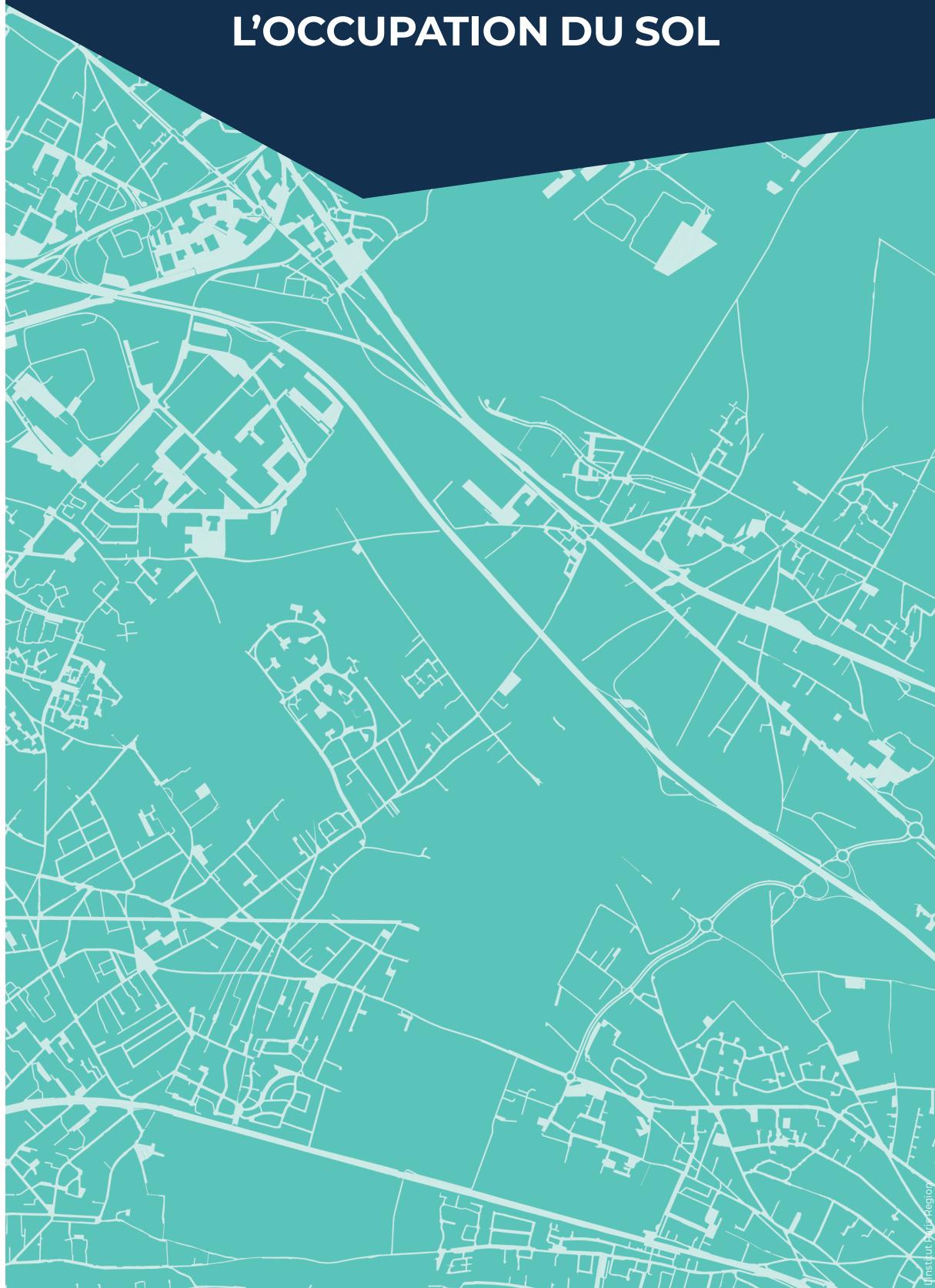


# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>1</b>
<b>1 MOS 2025, UN NOUVEAU MILLÉSIME POUR SUIVRE L'OCCUPATION DU SOL</b>	<b>5</b>
<b>2 CHOISIR LES USAGES DU SOL DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ</b>	<b>9</b>
<b>3 PROMOUVOIR LA QUALITÉ DES PROJETS URBAINS ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES POLARITÉS</b>	<b>13</b>
<b>4 COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES, OUTILLER LES RÉPONSES AUX CRISES DU LOGEMENT</b>	<b>17</b>
<b>5 COORDONNER LES ENJEUX DE MOBILITÉS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES TERRITORIALES</b>	<b>21</b>
<b>6 ACTIVER LES LEVIERS DE LA DÉCARBONATION</b>	<b>25</b>
<b>7 TERRITORIALISER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, IDENTIFIER LES SOLUTIONS</b>	<b>29</b>
<b>8 PRÉSERVER ET CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU VIVANT, À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE</b>	<b>33</b>
<b>9 COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LES ENJEUX EMPLOI FORMATION</b>	<b>37</b>
<b>CONCRÉTISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, OUTILLER LA GESTION DES DÉCHETS</b>	<b>41</b>
<b>LES FORMATIONS</b>	<b>45</b>
<b>LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2026</b>	<b>47</b>
<b>CARTOGRAPHIE DES ADHÉRENTS DE L'INSTITUT PARIS REGION</b>	<b>54</b>
<b>LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>55</b>
<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>56</b>



# MOS 2025, UN NOUVEAU MILLÉSIME POUR SUIVRE L'OCCUPATION DU SOL





# LES GRANDES TRANSFORMATIONS DU MOS 2025

Riche de ses 11 millésimes, le Mos francilien est une des plus anciennes et plus complètes bases de données d'occupation du sol à l'échelle régionale. Sa mise à jour régulière (en moyenne tous les quatre ans) apporte des éclairages précieux pour analyser et comprendre les évolutions à l'œuvre.

Les grands enjeux liés à la sobriété des ressources — foncières avec l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), énergétiques avec l'objectif ZEN (zéro émission nette), et matérielles avec le développement de l'économie circulaire — ont conduit L'Institut à faire évoluer son Mos.

## UNE GRANULOMÉTRIE AMÉLIORÉE

En 2020, l'émergence du concept de zéro artificialisation nette (ZAN) a renforcé la nécessité d'une connaissance fine et actualisée de l'occupation du sol. Pour y répondre, L'Institut a engagé un vaste chantier visant à intégrer dans le Mos l'ensemble du réseau routier et des espaces publics, jusque-là limité aux routes d'une largeur supérieure à 25 m, et ce depuis 1982.

Partant du millésime le plus récent du Mos, et en s'appuyant sur les données du réseau routier de l'IGN (depuis 1999) et de L'Institut (pour les années antérieures), l'objectif était de reconstituer les évolutions du réseau routier et des espaces publics (créations, suppressions, modifications), en assurant une compatibilité géométrique avec le référentiel actuel de l'IGN. Lorsque cela était possible, le réseau a été ajusté aux emprises cadastrales du domaine routier.

Pour intégrer ce réseau évolutif aux différents millésimes du Mos, des traitements géomatiques ainsi que des opérations de photo-interprétation ont été réalisés afin de corriger certaines incohérences géométriques et de garantir la fiabilité des données. Ce travail a permis d'enrichir le poste « Routes » du Mos, de créer un poste « Espaces publics » regroupant notamment les places et esplanades, et d'affiner le repérage des talus et délaissés routiers, en particulier le long des grands axes et en milieu rural.

## UNE NOMENCLATURE RÉVISÉE POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES GRANDS ENJEUX

Pour la mise à jour 2025, la nomenclature a également évolué. Elle passe de 81 à 79 postes organisés maintenant en 3 niveaux d'emboîtement. Cette évolution nous permet de répondre à deux objectifs majeurs.

Le premier était de lever des ambiguïtés ou des erreurs d'interprétation liées à des définitions parfois imprécises ou à une organisation de la nomenclature qui invisibilisait certains postes (notamment à travers les emboîtements de légende) comme les installations liées aux ressources ou encore les extractions de matériaux.

Le second objectif était d'adapter notre nomenclature pour répondre aux grands enjeux du ZAN et du ZEN ou simplement au contexte actuel du territoire francilien. Les changements ont donc porté sur de nouveaux postes relevant à la fois de l'intégration des espaces publics ou de nouveaux besoins de suivi comme ceux se rapportant aux centres d'hébergement de données (supérieur à 2000 m<sup>2</sup> de surface plancher). Quatre postes ont donc été créés : autres espaces verts publics (jardins des hôpitaux, des châteaux, de zones d'activités, etc.), esplanades et places publiques, data centers, tri et valorisation des déchets.

## Le Mos francilien nourrit de nombreux travaux de l'Institut à travers les 9 clés d'entrée





# APPROFONDISSEMENTS 2026

## L'IDENTIFICATION DU DOUBLE USAGE (VERS UN MOS 2D)

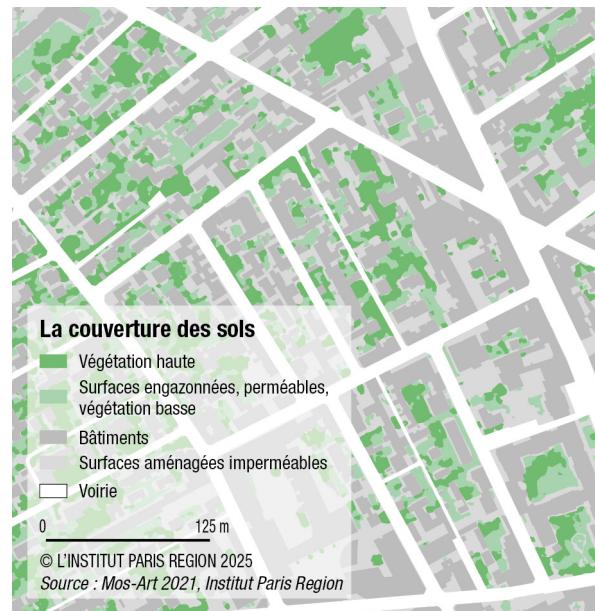
Depuis sa création, le Mos s'est principalement concentré sur la couverture dominante des sols (liée à sa méthode de production à partir d'imagerie aérienne ou satellite, c'est-à-dire une vue verticale du territoire). Il permet de dresser un portrait des territoires en distinguant les zones agricoles, industrielles, d'habitat, d'équipements..., ainsi que leur évolution dans le temps. Pour autant, il ne permet pas de distinguer réellement la complexité des espaces et tout particulièrement d'en préciser le double usage. Exemple : telle parcelle est occupée majoritairement par des logements collectifs mais le Mos ne distingue pas l'activité en commerce, certes minoritaire, mais bien présente sur la parcelle.

Les différentes données exogènes existantes vont nous permettre d'affiner les informations et de venir qualifier plus finement les usages (notamment dans le tissu dense). Un travail exploratoire sera mené en 2026 pour évaluer la pertinence et la faisabilité de ces distinctions.

### LE MOS-ART

Le suivi de l'artificialisation des sols, introduit par le ZAN, exige une connaissance plus précise de la couverture des sols — qu'il s'agisse de boisements, de bâtiments, de surfaces revêtues ou perméables — à une échelle très fine. C'est dans cette optique qu'a été développée la couche « Mos-Art » (pour Artificialisation), conçue comme une surcouche du Mos. Elle vise à caractériser plus finement les polygones du Mos, à la fois sous l'angle de la couverture des sols et de leur nature artificialisée ou non. La construction de cette sur-couche repose sur le croisement de plusieurs sources : l'usage des sols issu du Mos, la couverture des sols extraite de la base Cosia produite par l'IGN<sup>1</sup>, les emprises bâties, les dalles, ainsi que certains objets particuliers tels que les terrains de sport.

Ce travail ouvre d'importantes perspectives d'innovation et d'amélioration, tant en matière de qualification des sols que pour le suivi des trajectoires ZAN. Il pose un jalon essentiel vers l'identification de la « pleine terre » en ville, dont le maintien est une des conditions de réussite du ZAN.



### LE RE COURS À L'IA POUR IDENTIFIER LES CHANGEMENTS

Les avancées récentes en intelligence artificielle, notamment en reconnaissance d'objets appliquée à l'imagerie aérienne et satellitaire, ouvrent la voie à la production automatisée d'occupations du sol dites « brutes ». Ces technologies permettent aujourd'hui d'identifier, à partir d'une vue verticale du territoire, les éléments qu'un observateur humain serait capable de reconnaître.

L'Institut développe actuellement des modèles capables d'identifier une grande variété d'objets : forêts, champs, plans d'eau, surfaces en herbe, zones pavillonnaires, habitats collectifs, entrepôts, cimetières ou encore parkings. Ces capacités de détection ouvrent de nouvelles perspectives pour enrichir et fiabiliser les bases d'occupation du sol. Par exemple, il devient possible de qualifier un polygone d'habitat collectif en précisant qu'il comprend également une surface de stationnement importante, ou encore de signaler qu'une zone d'activité intègre une large part de végétation.

L'intelligence artificielle permet également de détecter les évolutions du territoire dans le temps. Grâce aux modèles de détection de chantiers, il est possible d'identifier les objets ayant changé d'un millésime d'imagerie à l'autre. Ces changements peuvent générer des alertes précieuses pour mettre à jour les données d'occupation du sol ou suivre les dynamiques d'aménagement.

<sup>1</sup>. Cosia est une couche issue d'un traitement par intelligence artificielle, utilisée par l'IGN pour produire l'Occupation des Sols à Grande Échelle (OCSGE).

# COUP de PROJECTEUR

## LE CARTOVIZ MOS

Pour faciliter l'appropriation du Mos et disposer d'un premier outil de visualisation des tendances d'évolution, L'Institut décline son application Cartoviz avec les données du Mos.

Cette application interactive permet d'interroger la carte et de consulter des premiers indicateurs comme l'état des lieux de l'occupation du sol du territoire, l'évolution nette entre deux millésimes ou l'évolution brute (flux). La consultation peut se faire selon différents découpages territoriaux (communes, intercommunalités, départements, Métropole, PNR), et temporalités. D'autres indicateurs plus spécifiques viennent compléter cet inventaire, comme le suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), la renaturation ou encore le renouvellement urbain.

### DES CLEFS POUR AGIR

#### • Visualisation claire et intuitive des données spatiales

CartoViz Mos permet de visualiser les changements d'occupation du sol (zones urbaines, agricoles, forestières, naturelles, etc.) grâce à une carte interactive. Cela facilite la compréhension immédiate des phénomènes territoriaux, même pour des publics non spécialistes.

#### • Suivi des évolutions dans le temps

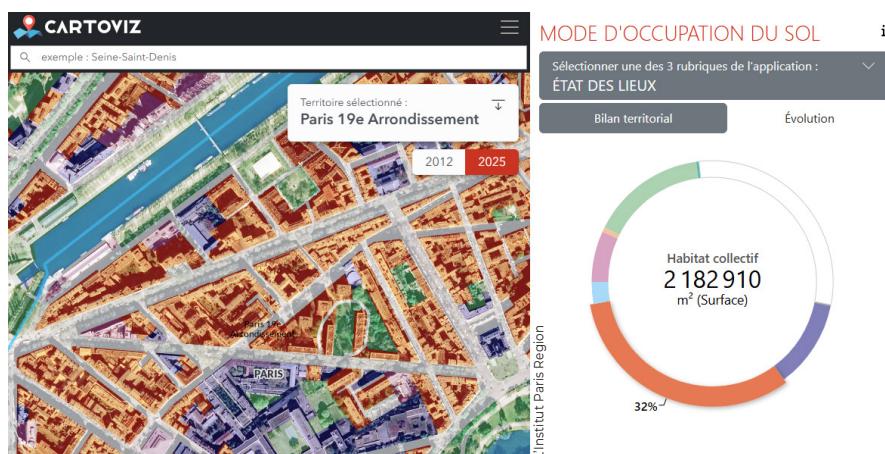
L'application offre la possibilité de comparer plusieurs périodes, ce qui permet d'identifier les dynamiques territoriales: urbanisation, artificialisation, renaturation, etc. Ces comparaisons sont essentielles pour orienter les politiques d'aménagement.

#### • Aide à la décision pour les acteurs du territoire

Les élus, techniciens, urbanistes ou gestionnaires de l'environnement peuvent s'appuyer sur le Mos pour : évaluer l'impact des projets (infrastructures, zones d'activités, etc.), planifier l'aménagement du territoire, prioriser les actions.

#### • Accessibilité et partage

Cette application est accessible en ligne, ce qui facilite la collaboration entre services et la transparence des résultats d'études ou des diagnostics territoriaux.





# 1

## CHOISIR LES USAGES DU SOL DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## SUIVRE L'OCCUPATION DU SOL

L'Institut Paris Region s'appuie sur un socle historique de suivi de l'occupation du sol pour éclairer les trajectoires de sobriété foncière et la mise en œuvre du SDRIF-Environnemental. Le 11<sup>e</sup> millésime du MOS, produit en 2025, est mis à disposition en 2026 avec un important travail de reprise infra-îlot, de contrôle qualité et de confrontation à d'autres référentiels (OCSGE, fichiers fonciers, référentiels IGN). La nouvelle surcouche MOS-Art, centrée sur la couverture et le degré d'artificialisation, vient compléter ce dispositif. Ce socle d'observation partagé, mobilisable à différentes échelles, constitue la base commune sur laquelle peuvent s'appuyer diagnostics, documents de planification et stratégies foncières. L'Institut actualisera également son référentiel des tissus urbains franciliens (TUF) qui caractérise à l'échelle des parcelles et des parcelles agrégées (infra-îlot) les morphologies bâties et les usages, aussi bien dans les espaces ruraux que dans le cœur de la métropole.

## DOCUMENTER LES STRATÉGIES FONCIÈRES

Au-delà du MOS, L'Institut Paris Region s'appuie sur plusieurs référentiels complémentaires pour éclairer la façon dont la ville francilienne se transforme dans un contexte de rareté foncière. Déclinable à l'échelle régionale, départementale et intercommunale, l'*Atlas des sols* est conçu pour aider les territoires à faire face, de manière concrète, au défi du zéro artificialisation nette (ZAN) : en croissant occupation, usages, couverture, végétation, pleine terre, risques, services écosystémiques, il donne une vision d'ensemble structurée et immédiatement mobilisable.

La base des espaces verts et boisés ouverts au public (BEV) permet de suivre l'évolution de l'offre de nature, d'identifier les secteurs en situation de carence et de

mettre en regard objectif ZAN, adaptation au changement climatique et accès de proximité aux espaces verts. En 2026, une version actualisée sera publiée et exploitée. Elle permettra notamment de nouveaux calculs de la carence. Un outil de cartographie interactive sera développé, puis mis en ligne.

L'Institut organisera cette année la quatrième rencontre francilienne des friches, friches dont il suit l'évolution de longue date, qu'il s'agisse d'anciens sites industriels, de fonciers d'activités obsolescents ou d'espaces en déshérence au sein de tissus urbanisé. Un travail sera mené en 2026 pour identifier d'autres fonciers potentiellement mutables (dents creuses, parcelles peu denses, etc.). Par ailleurs L'Institut assure la représentation technique de la Région au sein de l'Observatoire régional du foncier (ORF Île-de-France), lieu de connaissance et de partage entre les principaux acteurs publics et privés du foncier et de l'immobilier. Les analyses produites dans ce cadre et dans le cadre de l'ORENAF (évolutions des prix, dynamiques autour des gares, foncier à urbaniser, travaux sur l'observation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers) sont le fruit d'échanges partenariaux qui participent à éclairer les dynamiques foncières.

## ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SDRIF-E ET DU ZAN

Les travaux sur les usages du sol s'inscrivent au cœur de l'accompagnement de la mise en œuvre du SDRIF-Environnemental et de l'objectif de zéro artificialisation nette. L'Institut appuie la Région pour suivre les capacités d'urbanisation locales et les enveloppes régionales, et prépare les éléments techniques nécessaires au rapport à destination de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. Il assure par ailleurs une veille réglementaire et jurisprudentielle et produit des fiches-guides en lien étroit avec les services de la Région et de l'État pour expliciter les orientations réglementaires du SDRIF-E.

L'Institut apportent un appui continu aux acteurs confrontés à la déclinaison opérationnelle du ZAN. Il s'agit de décrypter une réglementation en évolution rapide, de participer aux groupes de travail nationaux et régionaux et de produire des notes stratégiques sur l'application des règles et l'adaptation des outils de suivi. Le cycle d'échanges, engagé en 2024 avec les adhérents, sur la place et les outils de la renaturation dans l'atteinte de l'objectif ZAN se conclura en 2026 par une séquence dédiée à la question centrale des stratégies de renaturation . Il sera valorisé sous forme de Note rapide.



Hugo Delort/L'Institut Paris Region

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*L'Île-de-France se trouve à un moment de vérité foncière : s'engager en faveur de l'objectif zéro artificialisation nette malgré la pression persistante pour répondre aux attentes des populations et des acteurs économiques, auxquels s'ajoutent de nouveaux besoins (data centers, économie circulaire...). Chaque usage potentiel du sol engage des arbitrages lourds entre intensification urbaine, maintien ou développement de foncier économique, préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, renaturation et compensation écologique. Comment objectiver ces choix, hiérarchiser les usages, identifier les gisements réellement mobilisables et organiser des trajectoires de long terme ?*



## FORGER UNE GRILLE DE LECTURE COMMUNE

Les travaux engagés autour de l'Atlas des sols, des milésimes du MOS et de MOS-Art convergent vers une même ambition : donner aux territoires une grille de lecture commune pour analyser leurs trajectoires foncières. En 2026, cette démarche sera consolidée autour d'un socle d'indicateurs stabilisés (consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, intensité du renouvellement urbain, évolution des espaces ouverts, exposition aux risques, services écosystémiques) et de formats de restitution adaptés aux différents échelons territoriaux. Structuré autour du triptyque éviter — réduire — compenser, il permettra de comparer les situations entre territoires, d'illustrer les effets des choix passés et de donner un contenu concret, territoire par territoire, à l'objectif de ZAN, en lien avec les politiques d'habitat, de mobilité, d'économie ou de biodiversité.

## ÉVALUER LA MUTABILITÉ DES SITES

Les marges de manœuvre passeront essentiellement par la mobilisation d'espaces déjà artificialisés : friches industrielles, foncier d'activités obsolescent, grands parkings de surface, foncier diffus, sites du métabolisme francilien ou tissus peu denses. En 2026, L'Institut considéra une base régionale des fonciers potentiellement mutables, fichiers fonciers, référentiels d'occupation du sol et diagnostics sur le foncier économique. L'outil CASSIUS permettra de qualifier, pour chaque catégorie de sites, les scénarios possibles de transformation à moyen terme et les usages préférentiels — densification, recomposition fonctionnelle, reconversion, renaturation — en intégrant les contraintes de pollution, de risques climatiques, d'accessibilité, de portage foncier

et de viabilité économique. En transformant un diagnostic de « foncier rare » en marges d'action concrètes, cette approche offrira aux collectivités un appui stratégique pour mettre en œuvre la sobriété foncière et ajuster à la fois leurs documents de planification et leurs projets opérationnels.

Créé en 2025, l'observatoire des data centers permet notamment de mieux appréhender les besoins fonciers et les critères de localisation de ces infrastructures, dont les projets se multiplient avec le développement des usages numériques et de l'IA. Cette année, L'Institut mènera des analyses qualitatives pour aider les collectivités à définir leur stratégie d'accueil et réussir l'intégration urbaine et paysagère de ces équipements.

## RENATURATION ET COMPENSATION

Les exigences de compensation écologique, d'espaces de nature et les objectifs croissants de renaturation au titre du ZAN appellent des stratégies de long terme plus structurées que la seule addition d'opérations au fil des projets. L'Institut proposera une approche territorialisée et multifonctionnelle : niveaux de carence en espaces verts, intensité des îlots de chaleur, rôle des continuités écologiques, enjeux de gestion des eaux pluviales, etc. Cette mise en relation se fera par des cartographies croisées et des indicateurs synthétiques permettant d'identifier les secteurs où ces enjeux se cumulent et où l'effort de renaturation sera le plus utile.

L'Atlas des sols, la BEV (en lien avec Île-de-France Nature), les analyses de friches et les outils de suivi des sites de compensation seront mobilisés pour repérer les espaces à fort potentiel, hiérarchiser les priorités d'intervention et esquisser des trames d'action à différentes échelles (quartier, intercommunalité, bassin versant). L'objectif est d'inscrire renaturation et compensation dans des trajectoires opérationnelles de long cours.

# COUP de PROJECTEUR

# L'ATLAS DES SOLS

L'Atlas se présente comme une série de portraits territoriaux organisés autour d'un socle commun d'indicateurs, restitués sous forme de pages cartographiques, de tableaux et graphiques. Il peut être réalisé sur demande pour les adhérents (départements, intercommunalités) et permet aux territoires de se situer par rapport à leurs voisins, de repérer les espaces ouverts à préserver ou à reconquérir, d'identifier les formes d'urbanisation les plus consommatrices de sols et les secteurs où le recyclage urbain ou la renaturation présentent le plus de potentiel. Mis à jour avec le MOS 2025, il a vocation à devenir un outil de référence pour territorialiser le ZAN et nourrir les révisions de PLU, PLUi et SCoT en cohérence avec le SDRIF-E.

## **DES CLEFS POUR AGIR**

- Une grille de lecture complète de l'état des sols

Une structuration en familles d'indicateurs (description du territoire, dynamiques d'évolution, sobriété foncière, enjeux écologiques et services écosystémiques) permet de passer d'un inventaire dispersé de données à une vision d'ensemble cohérente.

- Un outil de territorialisation du ZAN

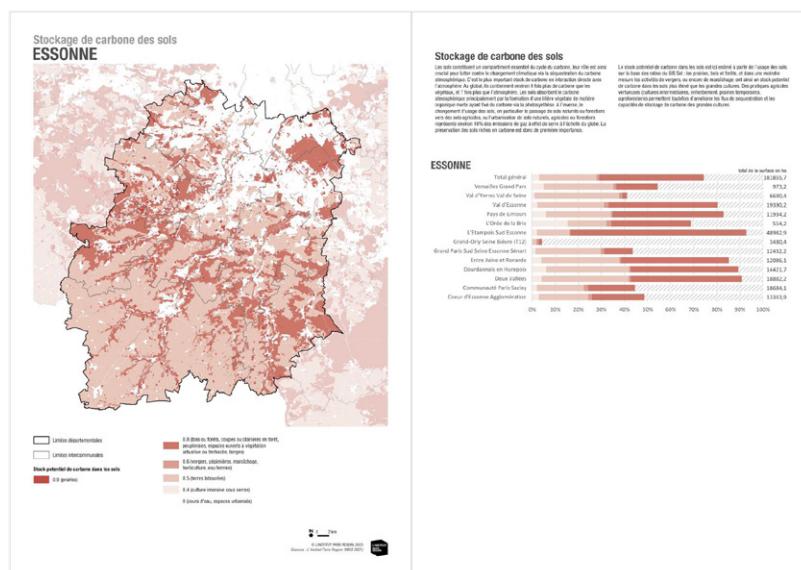
Des indicateurs communs à toutes les échelles, centrés sur les espaces naturels, agricoles et forestiers, les espaces ouverts urbains, la consommation et la renaturation facilitent la déclinaison de l'objectif ZAN et son articulation avec le SDRIF-E dans les documents de planification locaux.

- Un support de comparaison et de débat

Les atlas départementaux et intercommunaux permettent aux élus et techniciens de situer leurs trajectoires par rapport à celles des territoires voisins, de partager les mêmes chiffres et cartes, et d'alimenter des débats argumentés sur les choix d'urbanisation, de protection et de renaturation.

- Une base évolutive adossée aux millésimes du MOS

Un dispositif pensé pour être régulièrement actualisé et enrichi, notamment lors de la mise à jour du MOS, afin de suivre dans la durée les effets des politiques foncières et d'ajuster les trajectoires à partir d'indicateurs stabilisés.





**PROMOUVOIR LA QUALITÉ  
DES PROJETS URBAINS  
ET ACCOMPAGNER  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES POLARITÉS**

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## RÉUSSIR L'INTÉGRATION DES DATA CENTERS

Avec l'essor des technologies numériques et la croissance des besoins en capacité de stockage et de traitement des données, les data centers occupent désormais une place stratégique dans l'aménagement du territoire. L'accueil de centres données soulève des enjeux de différents ordres : environnementaux, économiques, financiers, etc. qui impliquent une approche transversale et stratégique. En 2025, L'Institut Paris Region a mis en place un observatoire des data centers visant à garantir un meilleur partage des informations sur les installations existantes et en projet. Il permet ainsi de nourrir la connaissance des enjeux stratégiques liés à ces infrastructures et d'éclairer les collectivités et les porteurs de projets sur les dynamiques territoriales. Un rapport de conjoncture fondé sur l'exploitation des informations de l'observatoire contribuera à qualifier l'évolution des enjeux attachés à leur implantation. L'Institut mènera une analyse qualitative afin d'aider les collectivités à définir leur stratégie d'accueil et réussir l'intégration urbaine et paysagère des centres de données sur leur territoire.

L'étude complète l'approche spatiale par une analyse économique des évolutions récentes et des grandes tendances du secteur, notamment en termes de transformation des usages des entreprises de plus en plus dépendantes du numérique. Le passage de l'hébergement de données vers le *cloud computing*, le calcul haute performance et les développements de l'IA nécessaires à certaines filières économiques stratégiques pour l'Île-de-France devraient encore accroître les besoins.

## AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Dans le cadre du CPIER et de la coopération des agences de la Vallée de la Seine, L'Institut contribue à un dispositif pérenne d'observation et de prospective, qui alimente un socle de connaissances sur les dynamiques territoriales dont il héberge et administre le site Internet.

Il poursuivra avec les autres agences de la Vallée de la Seine, l'école du paysage, les EPF et d'autres partenaires des travaux pour mieux appréhender l'inscription de ce vaste territoire dans les objectifs de réindustrialisation, de décarbonation et de préservation des espaces de nature.

## FAIRE PROJET AUTOUR DES GRANDES CONTINUITÉS

La démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » explore les potentialités de continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le

socle naturel géographique de l'Île-de-France. En 2024, les projets de parc naturel urbain des Trois vallées (Crout, Petit-Rosne, Vieille Mer) et de Grand parc des Trois plateaux (plateaux de Romainville, d'Avron et de l'Aulnoye) ont été développés et partagés avec les acteurs concernés. Trois études de continuités vertes ont été également engagées, dont deux finalisées sous la forme de cartoguides (Bièvre-Seine et Paris-lac de Crêteil) et présentées aux partenaires MGP et IDFN. En 2026, L'Institut poursuivra ces études de continuités en réponse aux demandes des adhérents. Sur la base des travaux engagés avec la SGP sur les continuités du Grand Paris et avec IDFN sur la priorisation des continuités du SDRIF-E, la déclinaison des projets pilotes pour une métropole nature sera étudiée avec les acteurs du territoire autour de deux gares du GPE : Rosny Bois-Perrier et Bry-Noisy-Champs.

## POUR UN URBANISME LOCAL DE QUALITÉ

La Métropole du Grand Paris lancera en 2026 le 4<sup>e</sup> programme « Quartiers métropolitains d'innovation » avec Paris&Co. L'Institut poursuivra son accompagnement pour clarifier les enjeux thématiques et faciliter l'accueil des start-up et porteurs de projets. Il réalisera, pour chaque lauréat, un diagnostic fondé notamment sur des marchés sensibles.

Par ailleurs, fort de son expertise multithématische (deux Carnets pratiques), L'Institut appuiera la redynamisation des centres-villes, notamment dans le cadre du Comité Centres villes vivants. Il travaillera aussi sur les entrées de ville commerciales avec l'ENSA Paris Belleville en proposant une typologie adaptée à la diversité de ces sites, qui offrent des opportunités de reconquête et d'amélioration du cadre de vie.

L'Institut a dressé une typologie des tissus pavillonnaires franciliens en cinq trajectoires afin d'éclairer les dynamiques à l'œuvre et d'aider les collectivités à mieux composer avec les logiques de marché. Sur cette base, il pourra accompagner les adhérents dans la compréhension de leurs trajectoires locales, en tenant compte de leurs caractéristiques et dynamiques de transformation. La qualité urbaine se joue aussi dans les campus. Après la publication d'un Guide sur l'aménagement et la construction durable, L'Institut poursuivra l'accompagnement de la Région en analysant la prise en compte de ces orientations dans 15 à 20 projets financés au titre du CPER.

Enfin, L'Institut prolongera les travaux sur l'impact urbain des JOP par un rapport de synthèse sur l'héritage urbain des Jeux, des monographies par site et une webmap.



# APPROFONDISSEMENTS 2026

*Les nouvelles infrastructures de transport en commun en Île-de-France, qu'il s'agisse d'EOLE ou du Grand Paris Express, transforment déjà nos territoires, parfois là où on ne les attendait pas. En renforçant l'accessibilité de ces polarités et en développant les interconnexions, le futur système de transports francilien produira des effets à plusieurs échelles: en grande couronne, sur les grands pôles franciliens accueillant les fonctions métropolitaines (enseignement supérieur recherche innovation, quartiers d'affaires, aéroports...), au sein des communes accueillant une gare et enfin au niveau des quartiers de gare. Avec une forte diversité des configurations locales, les transformations à venir seront particulièrement complexes à appréhender. L'Institut se propose d'éclairer cette complexité avec des travaux prospectifs sur les différents types de polarités.*

## APPRÉHENDER LES TRANSFORMATIONS DES GRANDS PÔLES FRANCIENS

La prochaine mise en service de la ligne 18 du Grand Paris Express desservira Paris-Saclay, l'un des principaux pôles mondiaux de recherche et développement. Au-delà de la montée en puissance de l'écosystème d'enseignement et d'innovation, l'objectif de renforcer la mixité des usages (logement, activités, commerces, loisirs) reste exigeant, au regard des besoins en aménités et des connexions à créer entre les sites. L'Institut appuiera les travaux de l'État et de la Région dans le cadre de la feuille de route Saclay 2035.

De même, l'Institut appuiera la Région pour ses travaux prospectifs sur l'avenir de La Défense, dans le contexte d'une transformation profonde du marché des bureaux en Île-de-France. Après le prolongement du RER E, la future ligne 15 du Grand Paris Express renforcera encore l'accessibilité du quartier d'affaires. D'ici là, quelle trajetoria suivra-t-il et quel rôle jouera-t-il dans la dynamique régionale ? L'Institut analysera le lien entre dynamiques économiques et flux de déplacements, les mouvements d'entreprises et d'emplois, et les tendances à l'œuvre pour éclairer les perspectives d'évolution du quartier. Une comparaison sera engagée avec le Quartier central des affaires (Haussmann–Saint-Lazare).

Enfin, l'Institut lancera une analyse sur le pôle de Roissy. Au-delà de la plateforme aéroportuaire, son développement et sa diversification constituent un enjeu majeur. La ligne 17 reliera d'ici cinq ans plusieurs secteurs straté-

giques (Pleyel, Parc des Expositions de Villepinte, aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget). Quels effets sur les dynamiques de clusterisation (Agoralim...) et sur les sites desservis (triangle de Gonesse...) ? L'Institut mettra à jour ses indicateurs et sa base de projets d'aménagement, et développera une lecture prospective du territoire.

## SUIVRE LES DYNAMIQUES DES POLARITÉS DU SDRIF-E

Afin d'accompagner la concrétisation de l'objectif d'une région plus polycentrique, tel qu'inscrit dans le SDRIF-E, des travaux seront engagés pour définir les conditions du renforcement hiérarchisé des polarités franciliennes. Il s'agira dans un premier temps de mieux qualifier la diversité des polarités du cœur et de la couronne de l'agglomération parisienne, et des villes petites et moyennes de l'espace rural. Via une approche qualitative, l'Institut identifiera les dynamiques à l'œuvre dans les polarités du SDRIF-E, les freins et les leviers de leur renforcement et de leur capacité à structurer le développement.

Parmi ces différentes polarités, celles desservies par le Grand Paris Express et par EOLE feront l'objet d'un approfondissement particulier : potentiels de développement, redéfinition des dynamiques locales, effets d'entraînement pour les territoires voisins, repositionnement au sein de l'échelle régionale...

## DÉVELOPPER L'OBSERVATION DES QUARTIERS DE GARES DU GPE

À terme, 68 nouvelles gares verront le jour en Île-de-France avec l'achèvement du Grand Paris Express. Les effets de la nouvelle infrastructure de transport sur les quartiers de gare sont et seront probablement assez contrastés du fait de leur configuration spécifique. Entre les objectifs d'une densification réussie dans le périmètre des 800 mètres autour de la gare et la maîtrise des dynamiques résidentielles dans le diffus, les enjeux sont énormes. L'Institut poursuivra sa participation à l'observatoire partenarial des quartiers de gare du GPE (SGP, DRIEAT, APUR, INSEE) afin de rendre compte des transformations urbaines et sociales liées à l'arrivée du métro. Il apportera notamment à la Société des grands projets (SGP) son expertise en matière d'indicateurs environnementaux.

# COUP *de* PROJECTEUR

## LES CAHIERS « RURALITÉS »

Faisant l'objet de multiples définitions, controverses et politiques publiques de toute nature (de la préservation du dernier commerce jusqu'au soutien à l'agriculture), la ruralité est un objet complexe, souvent abordé de manière réductrice. Cette complexité est particulièrement marquée en Île-de-France avec une forte proximité/imbrication aux dynamiques métropolitaines, un métabolisme qui transcende les catégories de territoires et une diversité des espaces (du rural sous forte influence d'un pôle jusqu'au rural « autonome » très peu dense). Selon l'INSEE, une commune sur deux est rurale en Île-de-France contre neuf sur dix en province. Dans le SDRIF-E, l'espace rural est structuré par plusieurs types de polarités: les villes moyennes, les petites villes et les communes rurales. L'enjeu est de dépasser les zonages, typologies et fonctions pour changer de regard sur les ruralités franciliennes.

À la croisée de plusieurs types de besoins formulés par des adhérents (notamment l'accompagnement de la Région pour élaborer une nouvelle stratégie ruralités 2030), L'Institut poursuit un triple objectif avec cette publication:

- élargir la focale des enjeux sur les ruralités;
- objectiver les analyses, contourner les idées reçues;
- alimenter les réflexions sur les politiques publiques de demain.

### DES CLEFS POUR AGIR

#### • Une grille de lecture des ruralités adaptée aux réalités de l'Île-de-France

À travers plusieurs clés d'entrée thématiques, les différentes tendances à l'œuvre (attractivité résidentielle, accessibilité...) seront décryptées ainsi que les ruralités du quotidien (déplacements, lien social, santé, cohabitation des pratiques, conflits...).

#### • Une analyse des enjeux en matière de transitions

L'ouvrage proposera des lectures inédites sur les différentes transitions au sein des ruralités: sobriété foncière, décarbonation/énergie, activités productives, économie circulaire, tourisme...

#### • Un regard prospectif sur les ressources

La question des ressources est parfois moins documentée dans la ruralité. L'Institut développera un regard prospectif sur les tensions potentielles autour de certaines d'entre elles: eau, bois/forêts.

#### • Un zoom sur quelques expérimentations pour inspirer

L'Institut mettra en valeur plusieurs expérimentations montrant que les ruralités sont un terrain d'innovation important pour l'Île-de-France: restauration collective, bouclage des cycles de l'azote et du phosphore, énergie, produits biosourcés...



Éléonore Henry de Frahan/L'institut Paris Région



Pierre-Yves Brunaud / l'Institut Paris Région



## **COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES, OUTILLER LES RÉPONSES AUX CRISES DU LOGEMENT**

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## ANTICIPER LES BESOINS DES POPULATIONS

Pour comprendre les évolutions sociétales, il faut disposer de repères démographiques stables: où la région gagne-t-elle des habitants, quels territoires vieillissent, comment évoluent les ménages et les besoins associés ? La crise du logement se joue aussi dans la transformation des ménages, des modes de cohabitation, des rythmes de décohabitation et des besoins par âge. L’Institut entretient un socle continu de connaissances sur les évolutions démographiques et anime des échanges réguliers avec les territoires pour partager hypothèses et usages. La mise à jour du jeu de projections P+E (populations et emplois) et la relance du Club collectivités dédié visent un double objectif: fiabiliser les trajectoires (à l’échelle régionale, départementale et communale) et améliorer la « pédagogie » des rendus pour soutenir des arbitrages concrets. Cette même logique d’anticipation s’applique aux effectifs scolaires, avec des méthodes renforcées pour éclairer la planification des lycées, des collèges et d’autres équipements. En parallèle, L’Institut pilote d’importantes enquêtes qualitatives pour mieux connaître les évolutions des modes de vie des Franciliens et leurs aspirations quant aux politiques publiques. Un travail approfondi sur les indicateurs sociaux permet d’objectiver les disparités territoriales dans la région.

## OBJECTIVER LA PRODUCTION DE LOGEMENT

Dans un marché francilien très tendu, la question n'est pas seulement le volume de logements produit, mais sa répartition et son adéquation aux besoins (typologies, statuts d'occupation, accessibilité économique).

L’Institut suit en continu la production de logements et ses traductions territoriales, en confrontant objectifs de planification et réalisations, afin d’identifier les écarts et d’éclairer les facteurs qui facilitent — ou bloquent — la mise en chantier (capacité opérationnelle, foncier, acceptabilité, montages, conditions économiques). Ce socle d’observation est rendu directement mobilisable via des outils comme Cartoviz Logement, qui permet de passer d’une lecture « macro » à une lecture opérationnelle : où la production se concentre-t-elle, quels territoires ralentissent, quelles formes de logement progressent ? En offrant aux collectivités des repères stables sur les dynamiques récentes, leur traduction territoriale et leurs évolutions dans le temps, il contribue à éclairer les arbitrages : capacité foncière et opérationnelle, acceptabilité locale, contraintes économiques et calendaires, rôle des opérateurs et des montages.

## DÉCRYPTER LE CONTEXTE DÉCISIONNEL

Relancer l’offre suppose de comprendre le « système de décision » : jeux d’acteurs, ressources, contraintes juridiques et, de plus en plus, conditions financières. L’Institut assure une observation continue des finances locales et du cadre budgétaire (analysé dans une série de chroniques chaque année), en lien avec les réseaux d’acteurs. Cette expertise nourrira directement les travaux sur le logement, notamment sur le lien entre construction et finances du bloc communal. En parallèle, L’Institut accompagne les observatoires locaux de l’habitat et du foncier portés par les EPCI.

## ANALYSER MODES ET CONDITIONS DE VIE

En 2026, les résultats du *Baromètre des Franciliens 2025* donneront lieu à un focus sur le rapport au travail (valorisé avec l’Unédic) et à une analyse pluriannuelle des pratiques de consommation. À la demande notamment de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l’engagement et au sport (DRAJES), L’Institut actualisera ses données sur les équipements sportifs, valorisera l’enquête réalisée en 2025 sur les pratiques sportives, et mènera une étude sur la pratique des filles dans les quartiers populaires. Il conduira également une étude exploratoire sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Le rapport de l’enquête Victimation et Sentiment d’insécurité 2025 s’accompagnera d’analyses départementales spécifiques et de traitements thématiques (transports, logement social) pour les adhérents. Une étude en lien étroit avec les EPCI sera menée sur la gouvernance intercommunale de la sécurité.



# APPROFONDISSEMENTS 2026

*Le logement constitue un déterminant majeur des conditions de vie en Île-de-France, et un champ d'action public où se combinent production, régulation du parc existant et adaptation aux besoins. Les enjeux sont fortement territorialisés et dépendent des capacités de décision et d'ingénierie locales, des marges financières, et des interactions entre acteurs publics et opérateurs. Comment mettre en perspective les dynamiques du logement avec les attentes des Franciliens pour piloter les politiques publiques ?*

## IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION

La séquence municipale est un point de bascule : elle peut accélérer la relance comme entériner le ralentissement. Après l'enquête finalisée en 2025 sur les maires bâtisseurs, un rapport sera publié à la suite des élections de mars 2026. L'objectif est de qualifier ce qui « fait capacité » : organisation locale, ingénierie, articulation avec les opérateurs fonciers et d'aménagement, et surtout poids croissant des dimensions fiscales et financières dans la décision de produire. En toile de fond, il s'agit d'outiller un débat opérationnel avec l'ensemble des collectivités sur les conditions d'une mandature de relance.

## RENFORCER L'OFFRE ABORDABLE

Les enquêtes nationales logement 2020 et 2024 seront exploitées et la baisse continue de la mobilité résidentielle mise en perspective. Une étude globale sera menée sur les dynamiques et ressorts du parc locatif privé. Cette démarche sera articulée avec la mise à jour des données sur les locations saisonnières (avec une Note rapide post-JOP 2024), incluant des éléments pédagogiques sur les dispositifs de régulation et les bonnes pratiques. Un autre aspect influant sur le parc sera éclairé avec une analyse du devenir des passoires énergétiques (DPE E-F-G). Concernant spécifiquement le logement abordable, l'étude sur le logement locatif intermédiaire, menée avec la DRIHL, sera finalisée et valorisée. De même s'agissant de l'étude *Que construire dans les territoires populaires ?* La mobilisation du parc existant ne sera pas oubliée avec la proposition de déclinaisons locales des études sur la densité et la qualité résidentielle et sur les potentiels de rénovation énergétique, mais également la poursuite des travaux liés aux copropriétés dégradées et la finalisation d'une méthode pour analyser les capacités d'évolution de l'habitat collectif, en dialogue avec un comité de pilotage d'adhérents.



Christine Tarquis / Institut Paris Region

## ACCOMPAGNER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

L'Institut, dans la continuité du Cahier « Vieillir, et alors ? » et des Assises de la longévité organisées par la Région, approfondira les enjeux liés à l'allongement de la vie et à la perte d'autonomie dans le logement. En lien avec la démarche engagée des Territoires favorables au vieillissement, une méthode sera proposée aux collectivités, en particulier les départements et le bloc communal, pour identifier les secteurs les plus concernés et leurs atouts et fragilités. Des échanges seront organisés avec les bailleurs sociaux pour, à la fois, préciser les dynamiques démographiques de leurs locataires et partager les solutions opérationnelles. L'étude sur la sous-occupation pavillonnaire et les attentes des résidents âgés de ce parc sera lancée. L'Institut proposera de partager l'ensemble de ces réflexions dans le cadre de webinaires avec les acteurs concernés. L'Institut poursuivra le chantier prioritaire sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants, avec la finalisation de la géographie préférentielle du logement qui leur est dédié. Il animera le dialogue entre les Observatoires territoriaux du logement étudiant, en partenariat avec l'Insee, et approfondira ses travaux sur les mobilités et les conditions de logement dans le parc « diffus » des jeunes en études.

# COUP de PROJECTEUR

## PROJECTIONS POPULATIONS + EMPLOIS

L’Institut porte un modèle spécifique de projections de populations et d’emplois (P+E), adapté aux dynamiques franciliennes — qui se caractérisent par de fortes rétroactions entre construction de logements et dynamiques démographiques — et aux besoins des dispositifs de planification (notamment SDRIF et SRHH). Actualisées régulièrement, ces projections permettent de quantifier et territorialiser des hypothèses d’évolution, puis de les décliner à des échelles utiles (régionale, départementale, communale) pour éclairer la décision publique.

En 2026, L’Institut actualisera l’ensemble des données, hypothèses et méthodes afin de produire un nouveau jeu de projections P+E. Le Club Collectivités, lancé en 2025, sera relancé et constituera le principal levier de mise à disposition « interactive » de ces projections. Il vise à rendre plus collaboratif le travail de connaissance et de quantification des projets urbains et de construction de logements, à mutualiser l’effort de production des projections, et à offrir un cadre pédagogique sur les méthodes comme de discussion sur les hypothèses, afin de mieux aligner les usages.

### DES CLEFS POUR AGIR

- **Un cadre partagé pour mieux anticiper**

Donner un cadre partagé permet d’anticiper les besoins (logement, équipements, politiques scolaires, infrastructures de transport et réseaux urbains).

- **Des données comparables dans le temps**

Les résultats outillent les acteurs (dont Île-de-France Mobilités, SNCF-Transilien, Société des grands projets, RATP) avec des trajectoires cohérentes et comparables dans le temps.

- **Une approche croisée pour mieux arbitrer**

Croiser les dynamiques démographiques, immobilières et économiques permet d’éclairer les arbitrages et les priorités à l’échelle des territoires.



VilleDeGennevilliersCC BY-NC 2021



Pierre-Yves Brun /ud l'Institut Paris Région

# 4

## COORDONNER LES ENJEUX DE MOBILITÉS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES TERRITORIALES

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## SUIVRE L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

Chaque mois, L’Institut met à jour un tableau de bord des mobilités permettant d’identifier les grandes tendances en matière de fréquentation des transports en commun, congestion routière, trajets à vélo et de véhicules électriques et hybrides. Pour sa *Note rapide* annuelle sur le *Mass Transit* avec la *Mass Transit Academy* et *Transilien SNCF*, L’Institut placera la focale sur l’adaptation au changement climatique. Enfin, l’exploitation des trois bases de données individus-déplacements issues de l’enquête Mobilité par GPS (EMG), dont la dernière finalisée fin 2025 sur les jours de télétravail, permettra d’enrichir la connaissance des mobilités sous plusieurs angles. La mobilité dans les espaces périurbains et ruraux sera particulièrement investie, en lien avec *Les Cahiers* portant sur les ruralités (à paraître en 2026) et la réflexion prospective menée par la Région. Enfin, une modélisation de la demande de déplacements hebdomadaire sera réalisée dans le cadre du projet ANR HARMONIC.

## ACCOMPAGNER LA COHABITATION DES MODES

L’Institut poursuivra ses travaux sur le vélo (Tableau de bord vélo et pratiques cyclables) et renforcera l’observation de sa pratique grâce au développement d’une nouvelle méthodologie de comptage. La question de la « marchabilité » dans les espaces publics sera approfondie, à l’interface de plusieurs enjeux territoriaux (îlots de chaleur, qualité du cadre de vie, santé, attractivité des centralités, sécurité, densification), afin d’alimenter les

diagnostics et la mise en œuvre du Plan régional des mobilités. Il s’agira en outre d’outiller la cohabitation des différents modes dans un contexte de conflits d’usages croissants de la voirie (marche, vélo, bus...).

## ÉCLAIRER L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES

L’Institut poursuivra ses travaux sur l’impact des différentes évolutions des infrastructures de transports (mise en service de tronçons du Grand Paris Express, prolongements de lignes de métro ou tramways inscrites au SDRIF-E...). Dans le cadre des réflexions sur l’Axe Seine, L’Institut et les autres agences d’urbanismes concernées apporteront des éclairages sur le tracé de la future Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN). Enfin, il s’agira de poursuivre les travaux engagés sur le contournement fret ferroviaire de l’Île-de-France en étudiant les potentiels de réduction de trafic.

## ACCOMPAGNER LE CHAÎNAGE DES PLANIFICATIONS

L’Institut accompagnera Île-de-France Mobilités (IDFM) dans le suivi de la mise en œuvre du Plan des mobilités régionales (PDM), promulgué en septembre 2025. Grâce à son implication dans le projet européen CHESS, il pourra proposer des méthodologies visant à améliorer le lien entre le PDM et les plans locaux de mobilité. En particulier, L’Institut s’attachera à outiller les adhérents sur la multimodalité et l’intermodalité, les services de bus express et de lignes de covoiturage.



Par Lucie par l’Institut Paris Region

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*Sous l'effet des transitions énergétiques, numériques, écologiques, le système de transports francilien se recompose : mobilités partagées, électrification, nouvelles exigences d'accessibilité, de sécurité et de résilience. Longtemps conçue comme un support quasi exclusif de l'automobile, la route doit aujourd'hui concilier des objectifs plus diversifiés : fluidité et performance, réduction des nuisances (air, bruit), cohabitation des usages, intégration urbaine et paysagère, adaptation au changement climatique. À mesure que l'offre des autres réseaux de transports se renforce, ses fonctions et ses complémentarités évoluent. Quels leviers réellement structurants actionner pour transformer les routes franciliennes dans leurs formes comme dans leurs usages ?*

## ALIMENTER LA CONNAISSANCE DU RÉSEAU

En 2026, L'Institut approfondira sa connaissance des flux de circulation routiers et mettra en évidence les enjeux en matière de résorption de la congestion. Il poursuivra ses travaux sur l'évolution de la mobilité électrique (autopartage avec le projet STEER) et accompagnera les réflexions sur l'installation de bornes de recharge. La réduction de l'accidentalité constitue également un enjeu important: L'Institut réalisera en 2026 un benchmark sur la sécurité routière.

Grâce à l'exploitation de la donnée FCD TomTom, L'Institut poursuivra l'analyse du trafic routier sur plusieurs axes, notamment la RD445, pour alimenter des réflexions sur un BHNS.

## NOUVEAUX USAGES, NOUVEAUX EFFETS ?

En lien avec ses différents partenaires, L'Institut continuera à alimenter l'observatoire du boulevard périphérique et produira une analyse de la baisse de vitesse et de la mise en place de voies réservées (fréquentation, congestion, air et bruit...). Cette analyse nourrira des réflexions prospectives à une échelle élargie pour favoriser la mixité des modes. L'Institut mobilisera notamment toute son expertise pour accompagner le développement des lignes de bus express et du covoiturage.

Après une phase d'expérimentation, le marché du véhicule autonome connaît une accélération significative avec des déploiements dans plusieurs métropoles. L'Institut étudiera les impacts potentiels de leur développement en Île-de-France, en particulier concernant les mobilités partagées et la logistique.



Gérard Rollando / Société des grands projets

## VERS LA ROUTE DE DEMAIN

Pour dessiner des scénarios d'évolutions possibles de la route, il est nécessaire d'appréhender les tendances à l'œuvre sur les différentes pratiques de mobilités. Le baromètre des Franciliens met déjà en évidence des infléchissements sur l'utilisation de la voiture, même en grande couronne. L'évolution des pratiques est à mettre en perspective avec la forte progression attendue de l'offre en transports en commun (notamment avec le Grand Paris Express, EOLE...) : quels seront les effets des mises en service progressives sur le trafic routier (par exemple, l'impact de la ligne 15 du GPE sur l'A86). L'Institut poursuivra ses réflexions prospectives sur la route du futur en intégrant à la réflexion les enjeux liés à la route intelligente et résiliente, contribuant à fluidifier le trafic, améliorer la sécurité, développer la maintenance prédictive, mieux intégrer les effets du changement climatique...

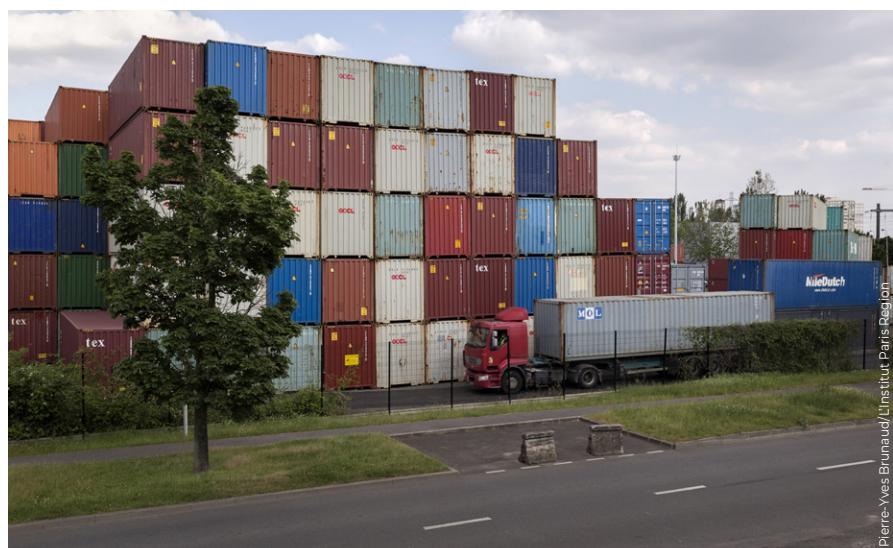
# COUP de PROJECTEUR

## L'OFELIF

Carrefour majeur du fret, l'Île-de-France voit transiter chaque année plus de 220 millions de tonnes de marchandises, par la route, le fleuve et le rail. Lancé en 2024 à l'initiative de l'État (DRIEAT) et de la Région Île-de-France, avec le soutien de l'ADEME, l'OFELIF (Observatoire du fret et de la logistique en Île-de-France) met à disposition un socle partagé de données et d'analyses pour mieux comprendre le système logistique francilien, en favoriser la gouvernance concertée et outiller la planification. L'Institut offre à ses adhérents un accompagnement dans l'élaboration des stratégies logistiques qui s'ajuste aux spécificités de chaque territoire. Ses compétences sont mobilisables depuis la compréhension large des enjeux de fret jusqu'à l'interprétation des données locales et chiffrées. Une veille minutieuse permet de mobiliser des solutions qui s'inspirent des meilleures pratiques françaises et internationales.

### DES CLEFS POUR AGIR

- Une vision d'ensemble du système logistique francilien  
Flux origines-destinations, modes, infrastructures et intensité des circulations, pour situer chaque territoire dans les échanges régionaux.
- Des données fiables, actualisées et cohérentes  
Un socle consolidé, structuré et documenté, mobilisable pour la planification et les diagnostics.
- Des visualisations directement utilisables  
Graphiques, schémas et cartes interactives accessibles via le site ressource, pour faciliter l'appropriation par les acteurs.
- Des analyses utiles à la décision  
Croisements d'indicateurs, interprétation et mise en débat pour éclairer les enjeux de transition (énergie, numérique, logistique urbaine) et les arbitrages territoriaux.
- Une animation de réseau pour produire des ressources communes  
Ateliers thématiques mobilisant partenaires publics et privés, avec en 2026 un chantier prioritaire sur la tension immobilière des entrepôts (caractérisation, cartographie, indicateur synthétique multi-échelles).



Pierre-Yves Brunaud/Institut Paris Région



Pierre-Yves Brunaud / Institut Paris Région



## ACTIVER LES LEVIERS DE LA DÉCARBONATION

# TRAVAUX PLURIANNUELS



## UN SOCLE D'OBSERVATION ET DE DONNÉES PARTAGÉ

L’Institut Paris Region à travers l’AREC s’appuie sur un ensemble d’observatoires et d’outils cartographiques pour documenter les dynamiques énergie-climat franciliennes. Le réseau ROSE et l’application ENERGIF fournissent des inventaires détaillés des consommations d’énergie, des productions locales et des émissions de GES, de l’échelle communale à l’échelle régionale. Ce socle est complété par l’Observatoire francilien du fret et de la logistique (OFELIF), l’observatoire des data centers, ainsi que par une cartographie interactive des constructions bois et biosourcées en partenariat avec Fibois Île-de-France. Les bases de données dédiées aux filières EnR&R (méthanisation, réseaux de chaleur, chaufferies biomasse, initiatives de pyro-gazéification, solaire et hydrogène) sont régulièrement mises à jour. L’ensemble alimente tableaux de bord, cartographies interactives et publications, mobilisables par les partenaires pour leurs diagnostics et stratégies bas carbone.

## UN APPUI STRUCTURANT À LA PLANIFICATION ÉNERGIE-CLIMAT

Acteur central de la planification territoriale en Île-de-France, L’Institut accompagne la Région, l’État, la Métropole du Grand Paris et les collectivités dans l’élaboration, le suivi et l’évaluation de leurs documents stratégiques énergie-climat. Il contribue à la révision et à la mise en oeuvre à venir du Schéma régional du climat, de l’air et de l’énergie (SRCAE), à la mise en œuvre du SDRIF-E et aux démarches métropolitaines et intercommunales (PCAEM, PCAET, SCoT-AEC...).

Cet appui combine production de référentiels (socles d’indicateurs énergie-climat, tableaux de bord, base de

données de suivi des PCAET), accompagnements individuels ou collectifs et animation d’espaces d’échanges entre acteurs. Il offre aux partenaires une expertise mobilisable pour articuler les objectifs nationaux, régionaux et locaux et traduire les trajectoires de décarbonation dans les documents de planification.

## DES EXPERTISES OPÉRATIONNELLES

Les équipes de L’Institut développent des expertises opérationnelles sur les grands postes d’émissions franciliens:

- Bâti résidentiel et tertiaire : suivi des dynamiques de rénovation, des potentiels de rénovation énergétique par typologie de bâti, travaux sur les passoires thermiques, les matériaux biosourcés et géosourcés, le décret tertiaire et les trajectoires de décarbonation du parc.
- Industrie, suivi des sites industriels émetteurs, études sectorielles pour éclairer les stratégies de transition des filières.
- Mobilités et logistique : travaux sur le lien logement-transport, le mass transit, l’électrification des mobilités lourdes, la logistique urbaine et les infrastructures de recharge, en lien avec l’OFELIF et les partenaires de la mobilité.
- Energies renouvelables et réseaux : analyses des potentiels EnR&R, suivi des réseaux de chaleur et de froid urbains, la méthanisation, le solaire et les nouvelles formes de couplage entre production locale et usages.

Ces ingénieries sectorielles produisent cartes, indicateurs, Note rapide et études qui peuvent alimenter des feuilles de route territoriales et aider à prioriser les actions.

## ANIMATION DE RÉSEAUX ET MISE EN CAPACITÉ DES ACTEURS

Au-delà de la production d’analyses, L’Institut joue un rôle d’animateur au sein de l’écosystème régional de la transition énergie-climat. Il coordonne ou co-anime plusieurs réseaux et dispositifs: PROMÉTHA pour la méthanisation, le club Hydrogène Île-de-France, le comité bois-énergie en lien avec Fibois Île-de-France, le programme Les Générateurs pour le solaire, ainsi que des réseaux territoriaux comme ACTIFS ou les structures locales énergie-climat.

Rencontres régionales, ateliers territoriaux, partages de retours d’expérience, visites d’installation et accompagnements de projets permettent aux partenaires de s’approprier les leviers de décarbonation.

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*En Île-de-France, l'électrification structure désormais la plupart des trajectoires de décarbonation: logements chauffés à l'électricité avec les pompes à chaleur, procédés industriels électrifiés, mobilités du quotidien et logistique urbaine qui basculent progressivement vers le véhicule électrique, essor des services numériques. Cette montée en puissance intervient dans un système électrique encore contraint, où chaque nouveau point de consommation — data center, flotte de véhicules, climatisation, usine électrifiée — a un impact sur les réseaux et sur les trajectoires d'émissions.*

## MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

En 2026, L'Institut Paris Region consacre une part importante de son programme d'études à l'analyse de ces tensions et des marges de manœuvre disponibles. Les travaux s'appuient sur les observatoires et outils existants (ROSE, ENERGIF, OFELIF, observatoire des data centers) pour documenter finement l'évolution des consommations, des productions locales, des émissions de GES et des infrastructures énergétiques à l'échelle régionale et infrarégionale. Ils croisent les approches énergétiques, foncières, économiques et sociales afin d'éclairer les risques de saturation, les vulnérabilités territoriales et les trajectoires les plus sobres.

## L'EMPREINTE CROISSANTE DU NUMÉRIQUE

Les data centers occupent une place particulière dans ces approfondissements. Devenus un des principaux moteurs de la croissance de la demande électrique, ils contribuent aussi à redessiner les franges métropolitaines, en s'implantant dans les zones logistiques et technologiques et en se connectant directement au réseau de transport. En 2026, L'Institut développe une analyse transversale de ce secteur, combinant plusieurs angles: empreinte énergétique et émissions, insertion dans les réseaux, occupation foncière, effets sur l'emploi et l'écosystème productif local. Cette lecture croisée doit permettre aux partenaires de mieux anticiper les projets, d'en maîtriser les impacts et d'outiller les stratégies d'accueil ou de régulation à l'échelle des territoires.

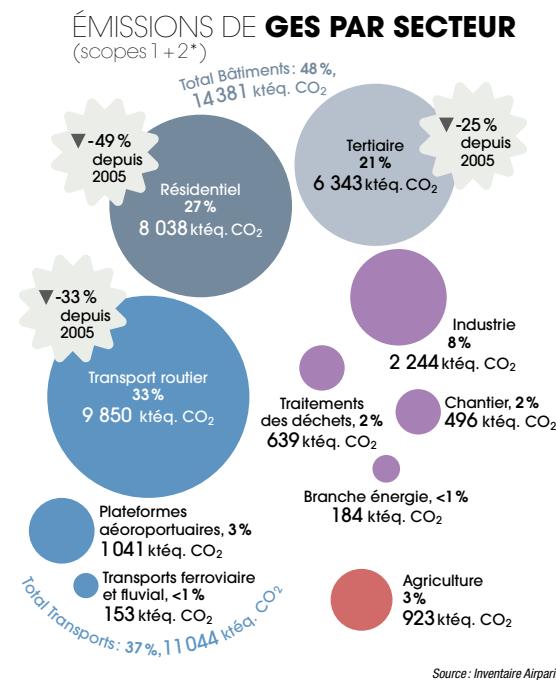
## PRIORISER LES ACTIONS SECTORIELLES

La décarbonation repose également sur la transformation en profondeur des grands postes fixes d'émissions. En 2026, les études de L'Institut portent sur plusieurs

aspects: adaptation des sites industriels aux nouvelles contraintes énergétiques et climatiques; trajectoires de rénovation du parc résidentiel, en particulier le devenir des logements classés E, F ou G dans le parc privé; décarbonation du tertiaire dans le contexte du décret tertiaire; renforcement des réseaux de chaleur et de froid renouvelables; électrification progressive de la logistique et des mobilités lourdes. Ces travaux combinent cartographies, indicateurs, analyses sectorielles et retours d'expérience, avec un objectif commun: aider les acteurs franciliens à prioriser les leviers les plus efficaces et articuler sobriété, efficacité et recours aux énergies bas-carbone.

Le programme 2026 prépare ainsi une vision plus intégrée des trajectoires de décarbonation franciliennes à horizon 2030–2035. En rapprochant infrastructures et usages, industrie et services, foncier et énergie, il renforce la capacité collective de piloter une électrification soutenable, au service d'une région plus résiliente et moins carbonée.

## Chiffres clés du ROSE



# COUP de PROJECTEUR

## LE NOUVEL ENERGIF

ENERGIF est l'application cartographique du ROSE qui met à disposition, pour chaque territoire d'Île-de-France (communes, EPCI, départements, Métropole, région), les données de consommation d'énergie, de production locale et d'émissions de gaz à effet de serre produites par Airparif et l'AREC pour le ROSE. Au-delà du webinaire annuel de présentation des inventaires du ROSE, L'Institut propose à ses adhérents des temps d'échange privilégiés pour mieux comprendre les données du ROSE sur les territoires. Un atelier de prise en main de l'outil ENERGIF et d'évolution à partir des besoins utilisateurs sera organisé.

L'Institut avec Airparif peut accompagner de façon plus poussée, à la demande, la révision des PCAET, du diagnostic au plan d'actions jusqu'au suivi et l'évaluation.

### DES CLEFS POUR AGIR

- Une vision d'ensemble

Un portrait énergie-GES complet pour chaque territoire, avec un historique harmonisé permettant de suivre les évolutions dans le temps.

- Des données récentes et consolidées

Inventaires énergie-GES à l'échelle communale et données de production locale mises à jour, intégrant de nouvelles filières (chaleur, froid, méthanisation, auto-consommation...).

- Une interface plus lisible et plus mobile

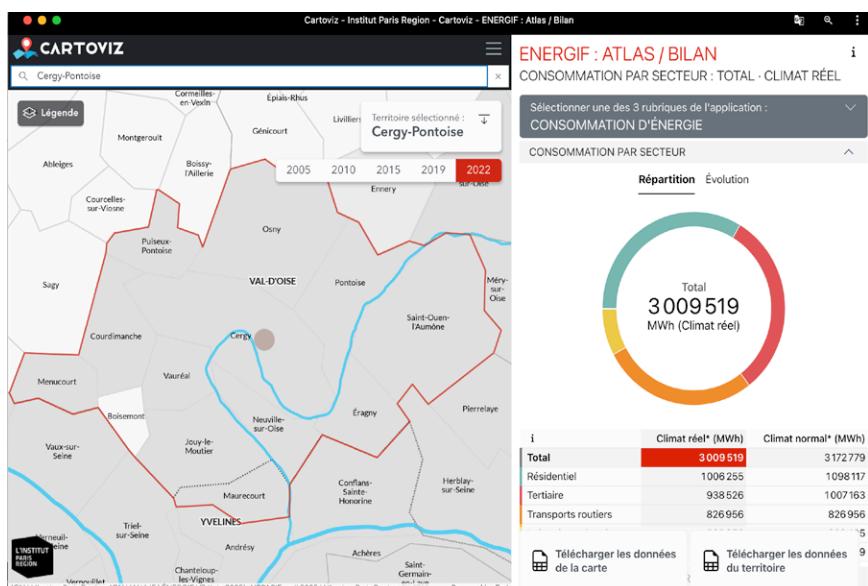
Des informations sont regroupées sur une seule page (cartes et graphiques croisés par territoire, secteur et type d'énergie) et la consultation mobile optimisée.

- Des exports facilités

Possibilité d'extraire cartes, tableaux et fichiers de données pour alimenter diagnostics, études et documents de planification: PCAET, SCoT, PLU(i)...

- Un socle commun pour le dialogue territorial

Une référence partagée par les collectivités, l'État, la Région Île-de-France et les agences pour construire, comparer et suivre les stratégies énergie-climat.





Ville de Gennevilliers - CC BY-NC-ND 2.0

# 6

## TERRITORIALISER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, IDENTIFIER LES SOLUTIONS

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## UN SOCLE D'OBSERVATION TERRITORIALISÉE DES ALÉAS ET RISQUES

L’Institut Paris Region développe et consolide depuis plusieurs années des outils d’observation sur les effets du changement climatique en Île-de-France, à différentes échelles territoriales. Cartographies des îlots de chaleur urbains, travaux sur la chaleur et la santé en ville (projet de recherche H2C), suivi des aléas sécheresse et retrait-gonflement des argiles (RGA), ou encore dispositifs de connaissance sur les inondations: cet ensemble nourrit une lecture fine des expositions et vulnérabilités, et vise à rendre les risques plus lisibles, comparables et actionnables pour les collectivités. La Région Île-de-France, qui s’est appuyée sur cette expertise pour l’élaboration de son plan d’adaptation au changement climatique, adopté en 2022, a confié à L’Institut la mission de créer l’Observatoire francilien de l’adaptation au changement climatique (OFACC). Il en pilote le comité technique constitué de la Région Île-de-France, la Drieat, l’Ademe Île-de-France, le Cerema Île-de-France, l’Agence de l’Eau Seine Normandie, le GREC francilien, Météo France et la Métropole du Grand Paris (voir encadré p. 32).

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dans le cadre de ses travaux partenariaux avec les services de l’État et l’établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, et en appui de la Région, L’Institut participe au suivi de la mise en œuvre de la « Directive inondation » et des planifications dédiées: Plan de gestion des risques inondation à l’échelle du Bassin de la Seine (PGRI 2022-2027); Stratégie inondation francilienne (2023-2029) portant sur le territoire à risque important (TRI) le plus vaste de France avec 141 communes et des enjeux d’ampleur nationale, voire européenne; Programme d’actions de prévention des inondations de la Seine et de la Marne francilienne (PAPI 2023-2029) porté par l’EPTB.

En lien étroit avec les services de l’État et les partenaires techniques, L’Institut contribuera au développement et à l’actualisation d’outils de cartographie interactive sur les zones inondables potentielles, progressivement élargis à de nouveaux cours d’eau et enrichis par une approche plus systémique des enjeux. Parallèlement, le risque d’inondation par ruissellement fait l’objet d’un effort méthodologique dédié, avec des territoires-tests destinés à améliorer la connaissance d’un phénomène plus fréquent et plus localisé, appelé à s’intensifier avec le changement climatique.



© Jean-Frédéric Lassara/L’Institut Paris Région

## PRIVILÉGIER LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

La renaturation est un levier central d’adaptation. L’Institut à travers l’ARB îdF poursuit la structuration d’une offre renforcée autour des solutions fondées sur la nature (SfN): accompagnement des acteurs, valorisation de retours d’expérience, diffusion de ressources, et articulation avec les dynamiques régionales (désimperméabilisation, continuités écologiques, nouveaux opérateurs). L’outil Cartoviz « Où renaturer en Île-de-France » et les travaux sur les espaces verts contribuent à objectiver les priorités d’action. La version consolidée de la base de données des espaces verts et boisés publics, arrêtée fin 2025, sera publiée en 2026, permettant de nouveaux calculs de la carence. Un outil de cartographie interactive sera développé et mis en ligne.

## ANIMER, FORMER, METTRE EN CAPACITÉ

Au-delà des diagnostics, L’Institut et ses partenaires contribuent à l’acclimatation et à la montée en compétence des territoires. L’appui à la démarche TACCT (Trajectoires d’adaptation au changement climatique des territoires) de l’ADEME, l’animation d’ateliers thématiques et l’usage d’outils d’aide au récit et à la décision (dont ClimaSTORY® et l’outil d’animation Atelier nature et territoires — ANT) visent à faciliter l’appropriation locale des données et à accélérer le passage à l’action. L’Institut continuera de s’investir dans les groupes de travail interdisciplinaires du GREC francilien.

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*Canicules plus fréquentes et plus longues, intensification des pluies extrêmes, tensions sur la ressource en eau, progression du retrait-gonflement des argiles ou encore montée du risque de feux de forêts redessinent une géographie des vulnérabilités et des priorités d'action. Dans une région dense, fortement artificialisée et socialement contrastée comme l'Île-de-France, ces impacts se traduisent par des risques très différenciés selon les territoires, les formes urbaines et les populations exposées.*

## VERS UNE APPROCHE MULTIRISQUES À L'ÉCHELLE COMMUNALE

En 2026, l'enjeu est de franchir une étape méthodologique : passer d'une lecture par thématique (chaleur, inondations, sécheresse et retrait-gonflement des argiles, cavités souterraines, risque incendies de forêt...) à une approche plus intégrée, tenant compte de la diversité des expositions selon les territoires, des effets saisonniers et des interactions possibles entre risques naturels, climatiques et, le cas échéant, technologiques. L'Institut explorerà la production d'un outil de cartographie et d'indicateurs à l'échelle communale pour comparer les vulnérabilités et appuyer des offres de diagnostics territoriaux. Ce chantier pourra s'appuyer sur des collectivités locales membres de L'Institut comme territoires d'expérimentation ou « bêta-testeurs ». Il alimentera directement l'Observatoire francilien de l'adaptation au changement climatique nouvellement créé.

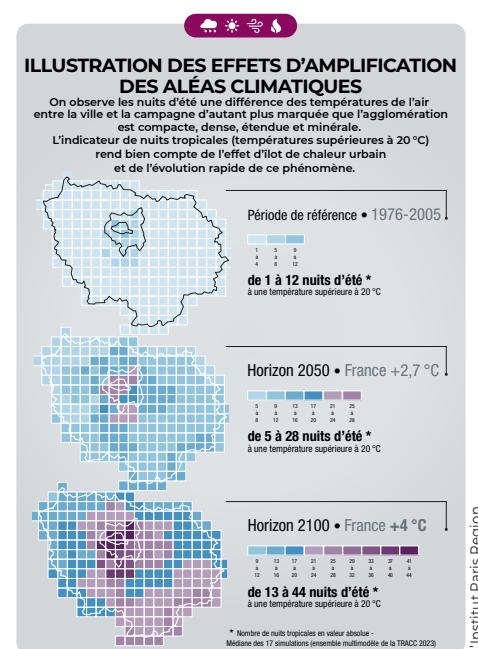
## RAFRAÎCHIR LA VILLE, RECOMPOSER LE CYCLE DE L'EAU

Face à l'intensification des canicules, la fabrication d'une ville plus fraîche s'impose comme un axe d'approfondissement structurant. En 2026, l'objectif est de consolider la lecture territoriale de la chaleur urbaine et de mieux articuler diagnostic et leviers opérationnels. La cartographie des « abris climatiques », produite à l'échelle régionale, appelle des améliorations au service d'un maillage de proximité combinant solutions vertes, passives et, lorsque nécessaire, techniques. Elle pourra être enrichie et déclinée pour répondre à des usages plus concrets : planification locale, priorisation des investissements, préparation à la gestion de crise et information des habitants. Ces travaux seront complétés par des pistes de qualification d'éléments de fraîcheur (grands arbres, pleine terre, points de rafraîchissement dans les espaces publics ouverts, fontaines) et par un effort renouvelé sur

la gestion à la source des eaux pluviales, pour concilier adaptation, qualité urbaine et biodiversité.

## ANTICIPER LES VULNÉRABILITÉS ÉMERGENTES

L'année 2026 permettra aussi de renforcer la lecture prospective de risques en progression. L'Île-de-France s'affirme comme un « nouveau territoire du feu » : le risque d'incendie de forêt, encore peu associé à l'Île-de-France, devient un sujet à prendre en compte. L'Institut poursuivra ses travaux de cartographie et d'analyse sur les massifs les plus exposés, ainsi que sur les conditions d'intervention (accès, équipements, points d'eau), afin d'aider les acteurs à mieux cibler la prévention et la préparation opérationnelle. Cette montée en vigilance s'inscrit dans un ensemble plus large de vulnérabilités émergentes ou aggravées par le climat. La territorialisation du retrait-gonflement des argiles fera l'objet d'une valorisation sous forme d'indicateurs d'exposition. Enfin, sur le volet santé-environnement, la mise à jour d'informations sur les maladies à transmission vectorielle (par exemple la dengue ou le chikungunya via le moustique tigre) et la production d'indicateurs permettant de documenter les facteurs de risque liés aux évolutions du changement climatique contribueront à mieux articuler adaptation, prévention et santé publique.



# COUP de PROJECTEUR

## LANCLEMENT DE L'OFACC

À l'initiative de la Région Île-de-France et porté par L'Institut, l'Observatoire francilien de l'adaptation au changement climatique (OFACC) a vocation à devenir le point d'entrée de référence pour comprendre, territorialiser et anticiper les effets du changement climatique en Île-de-France. Son comité technique réunit les principaux acteurs publics de l'adaptation (services de l'État, ADEME Île-de-France, agences, Cerema, GREC francilien, Météo-France, Métropole du Grand Paris...), garantissant la cohérence des messages, la qualité scientifique des contenus et leur adéquation avec les besoins des territoires.

La mise en ligne sera progressive : une première ouverture est prévue début 2026, puis un enrichissement majeur — notamment sur les solutions d'adaptation — après les élections municipales de mars 2026, afin d'outiller les nouvelles équipes. Dans ce cadre, L'Institut proposera à ses adhérents des temps d'appropriation des données et de lecture des enjeux, avec des territoires pilotes pour tester l'OFACC et éprouver de nouvelles méthodes (approche multirisques, impacts sur la santé, identification et valorisation des solutions locales d'adaptation).

### DES CLEFS POUR AGIR

- Une vision régionale intégrée

Lecture croisée des aléas, vulnérabilités et capacités d'action pour hiérarchiser les priorités d'adaptation.

- Un socle commun pour l'action locale

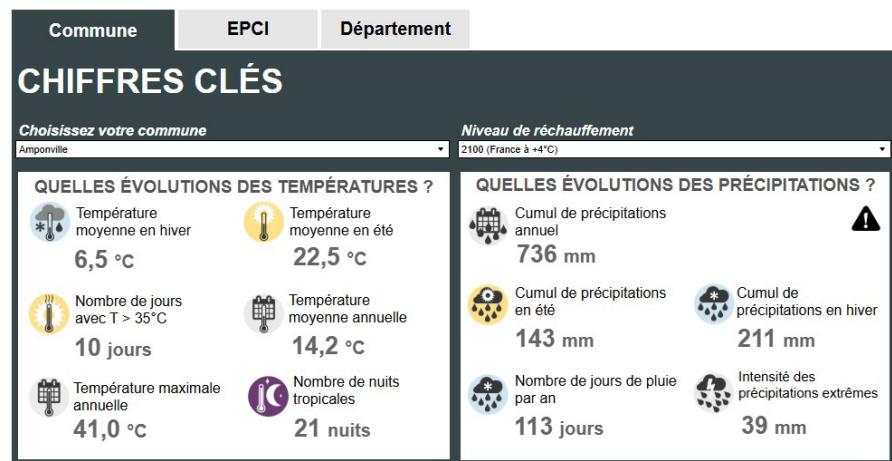
Ressources opérationnelles mobilisables pour nourrir diagnostics, stratégies et arbitrages, à toutes les échelles.

- Une expertise reliant science, décision et territoires

Mise en récit des enjeux et traduction des connaissances en implications concrètes (aménagement, infrastructures, santé, eau, biodiversité, économie).

- Un portail et une mise en capacité

Animation (webinaires, événements, interventions), formations et focus thématiques à la demande (chaleur, SFN, processus d'adaptation...), mobilisation possible de ClimaSTORY et accompagnements ciblés (dont diagnostics de vulnérabilité).



# 7

**PRÉSERVER ET CONSTRUIRE  
UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE  
AU VIVANT, À LA SANTÉ  
ET AU BIEN-ÊTRE**

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## RENDE LE VIVANT VISIBLE ET ACCESSIBLE

Préserver suppose d'abord de connaître. Avec GéoNat'îdF, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) structure, anime et pérennise le socle régional de données naturalistes s'inscrivant pleinement dans le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). Le travail porte à la fois sur la maintenance et le développement de nouveaux modules, la valorisation via des indicateurs territoriaux, la mise à disposition des données et l'accompagnement de la communauté naturaliste. L'interopérabilité est renforcée avec les bases partenaires, notamment la base Lobelia du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNPB), ainsi que les capacités d'export et de mise à disposition. L'enjeu est de transformer une accumulation d'observations en un référentiel robuste, utile à l'observation et appropriables, notamment via les portraits territoriaux de la biodiversité et des formats exportables, pour passer de l'observation à la décision.

## DE LA TRAME AUX PROJETS

En Île-de-France, la renaturation se situe au croisement du vivant, du climat et du bien-être : limiter l'artificialisation, restaurer des continuités écologiques, réduire les îlots de chaleur, mieux gérer le ruissellement, tout en améliorant la qualité de vie. Une équipe projet transversale, en lien étroit avec Île-de-France Nature, structure

une offre d'appui qui va des bases de connaissance (espaces verts, carence) jusqu'aux méthodes de mise en œuvre (schéma d'intervention prioritaire, méthode de suivi écologique des sites renaturés, valorisation de sites exemplaires).

Dans ce cadre, la démarche « Projets pilotes pour une Métropole Nature » joue un rôle de démonstrateur : elle explore des continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces, à partir du socle naturel francilien, sous forme de projets lisibles et partageables (parcs naturels urbains, cartoguides de continuités vertes). L'enjeu 2026 est de poursuivre la déclinaison selon la demande des partenaires : nouvelles hypothèses d'études de continuités et premières mises en discussion autour de gares du Grand Paris Express (notamment Rosny Bois-Perrier et Bry-Noisy-Champs), en articulation avec les travaux SGP et la priorisation des continuités du SDRIF-E.

Par ailleurs, L'Institut continue de traiter les angles morts de la ville dense par des recherches-actions (potentiel écologique des friches, potentiel biodiversité des ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales), afin d'améliorer conception et gestion au service du vivant.

## SANTÉ-ENVIRONNEMENT: OUTILLER L'ACTION LOCALE

L'ORS, cheville ouvrière du PRSE4 (2024-2028), pilote ou co-pilote plusieurs actions pour produire connaissances, indicateurs et outils, notamment sur l'air et le bruit et sur des objets encore peu documentés à l'échelle territoriale comme « habitat-santé ». Il met aussi à disposition des outils interactifs régulièrement mis à jour, qui rassemblent des indicateurs sociodémographiques, sanitaires et environnementaux à différentes échelles, dont les cartoviz « Intersanté Environnement » et « Multi-expositions environnementales ». En complément, il actualise des profils socio-sanitaires à l'échelle communale (plus de 1200 communes) et départementale, afin de soutenir des diagnostics territoriaux robustes.

## ACCOMPAGNER, FAIRE RÉSEAU

L'ARB îdF accompagne ses membres et les collectivités dans la conception et la mise en œuvre de projets favorables au vivant, en apportant expertise, méthodes et retours d'expérience. Elle anime des dynamiques régionales (dont « Territoires engagés pour la nature », « Capitale française de la biodiversité »), organise des temps de valorisation et de diffusion (visites, rencontres, événements) et contribue à la mise en réseau des gestionnaires d'espaces et des porteurs de projets.



Balade dans l'Île-de-France | Institut Paris Région

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*La révision du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) francilien intervient dans une configuration singulière : dernier SRCE à conserver sa forme initiale indépendante, il est désormais appelé à se remettre en cohérence avec le SDRIF-E. Au-delà d'une mise à jour « technique », l'enjeu est de faire du SRCE un cadre plus stratégique et plus opérant, capable de documenter les interactions biodiversité–activités humaines, d'outiller la séquence Éviter-Réduire-Compenser, et d'ouvrir un espace de convergence avec la santé-environnement. Quelles connaissances supplémentaires et quelles cartographies plus opérationnelles permettront, à l'échelle de chaque territoire, de protéger et restaurer le vivant, tout en rendant tangibles les bénéfices attendus en matière de services écosystémiques, de santé et de bien-être ?*



## SRCE : UN DOCUMENT « ACTIONNABLE »

Adopté en 2013 et prévu pour six ans, le SRCE a fait l'objet d'un bilan en 2019 qui pointait notamment un défaut de mise à jour des données ; la révision, engagée en 2025, vise à corriger ce point et à renforcer l'appropriation par les partenaires. Très attendue par de nombreux acteurs, elle constitue une opportunité pour la Région d'atteindre pleinement les ambitions environnementales inscrites dans le SDRIF-E, en particulier au travers de la cartographie réglementaire « Placer la nature au cœur du développement régional ».

2026 est l'année charnière : elle concentre la stabilisation des données et des cartographies, la séquence de concertation, et la production de livrables qui permettront une déclinaison immédiate par les territoires (messages clés, éléments méthodologiques, supports de lecture). La maîtrise d'œuvre est confiée à L'Institut par la Région et l'État (DRIEAT), avec une mobilisation conjointe des équipes environnement, biodiversité, planification et data en lien avec deux bureaux d'études. L'objectif est de produire un SRCE lisible, robuste et directement mobilisable dans les documents et projets, en cohérence avec le SDRIF-E, pour une approbation attendue en 2027.

## TRAME NOIRE ET POLLUTION LUMINEUSE

La révision du SRCE constitue une fenêtre pour traiter un déterminant longtemps périphérique : l'éclairage nocturne et la pollution lumineuse. Depuis 2021, les pratiques ont fortement évolué (rénovation accélérée des parcs, extinctions en cœur de nuit, projets de trames noires, effets des crises sanitaire et énergétique, parfois même des remises en marche). La mise à jour de l'enquête communale sur l'éclairage, prévue en deux temps pour tenir compte du calendrier électoral 2026, vise à objectiver ces bascules et à disposer d'une donnée régionale récente, utile pour relier politiques d'éclairage, continuités écologiques et ambitions du SRCE.

## CULTURE COMMUNE ET DIAGNOSTICS INTÉGRÉS

Pour que le SRCE révisé produise ses effets, il doit rencontrer des acteurs outillés et une culture partagée. En 2026, le réseau ÎSÉE (plus de 145 membres) constitue un levier central pour relier observation, recherche et action publique, en particulier sur l'interface santé-environnement. L'objectif est de mieux articuler, dans les diagnostics locaux, les déterminants environnementaux (qualité de l'air, bruit, éclairage nocturne, îlots de chaleur, habitat, accès à la nature et continuités écologiques) avec les expositions qu'ils génèrent, leurs effets sanitaires (respiratoires et cardiovasculaires, sommeil, santé mentale, vulnérabilités liées aux chaleurs, etc.) et les inégalités qui en découlent selon les profils et les quartiers. Cette montée en cohérence se traduira par des formats concrets : un colloque « Les santés, leviers et fils rouges des collectivités territoriales », la co-construction de ressources communes à l'approche du renouvellement municipal, et la valorisation de retours d'expérience « Une seule santé ».

# COUP *de* PROJECTEUR

## H<sub>2</sub>C - CHALEUR ET SANTÉ EN VILLE

Retenu fin 2020 dans le cadre de l'appel à projets générique de l'ANR, H<sub>2</sub>C (Heat and Health in Cities) réunit un consortium de huit organismes (CNRM – Météo-France, IPSL, Santé publique France, Prodig, Airparif, CSTB, LHEEA, L'Institut Paris Region). Objectif du projet: mieux prévenir les risques liés à la chaleur, en croisant microclimat urbain, qualité de l'air, expositions et effets sanitaires, avec l'Île-de-France comme terrain d'étude.

Au sein du projet, L'Institut pilote le volet WP5 chargé de transformer les résultats scientifiques en outils, méthodes et messages clés directement utilisables par les collectivités et partenaires: qualification des besoins, co-conception d'une plateforme d'analyse multicritères et stratégie de valorisation. Un symposium de clôture s'est tenu en octobre 2025. En 2026, l'enjeu est de finaliser et diffuser les livrables (rapport final, plan de gestion des données) et de pérenniser l'usage de la plateforme.

### DES CLEFS POUR AGIR

- Une approche intégrée chaleur-air-santé

En combinant observations multi-sources et modélisation, une approche qui permet d'objectiver les contrastes urbains et les expositions.

- Des repères opérationnels sur la vulnérabilité

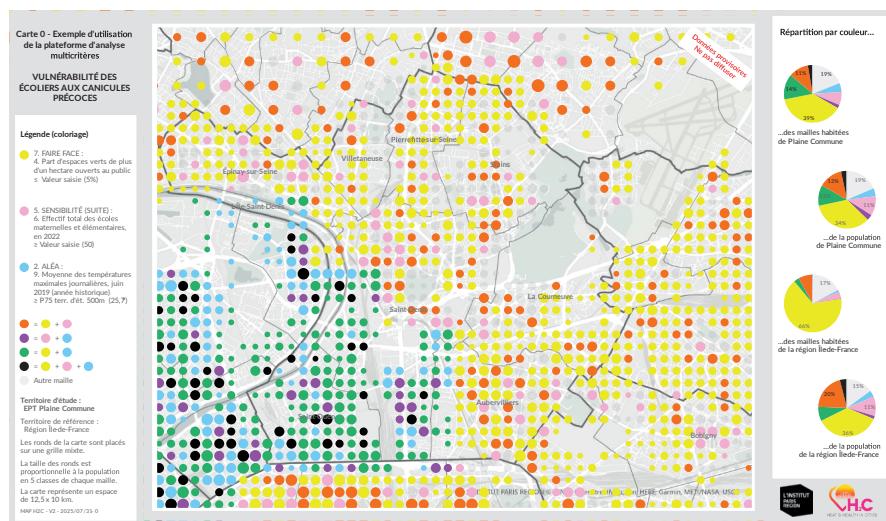
Des indicateurs ciblés (exposition, susceptibilité, capacité à faire face) pour mieux cibler prévention et adaptation.

- Un outillage co-construit avec les parties prenantes

La plateforme d'analyses multicritères et des ateliers de co-conception facilitent la décision territoriale.

- Des ressources « prêtes à l'emploi »

Diffusion de solutions adaptées à tous les contextes: « réactives » pour le court terme (dispositifs d'alerte, gestion de crise...) ou de « prévention » pour le plus long terme.





# 8

## **COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LES ENJEUX EMPLOI FORMATION**

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## OBSERVATION DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET DE L'INNOVATION

En 2026, L’Institut Paris Region actualisera et croisera de nombreuses données et outils de connaissance pour éclairer les mutations économiques franciliennes: bases de données sur les sites d’activités économiques, sur les fonciers clés pour l’industrie, sur les incubateurs et accélérateurs, sur les industries de la santé et des biothérapies, la logistique, analyses du marché de l’immobilier de bureaux ou encore travaux sur les data centers, les start up industrielles, le tourisme durable. Ces approches croisées permettent de suivre l’évolution de secteurs stratégiques, d’identifier les tendances lourdes et signaux faibles (crise du tertiaire, essor de nouveaux secteurs, recomposition de centralités) et de fournir aux partenaires des analyses objectivées pour des stratégies différencierées de développement économique et social, visant la résilience des systèmes, la réduction de l’empreinte carbone et la préservation des écosystèmes.

## ARTICULER ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION

L’Institut Paris Region avec l’Observatoire régional de l’emploi et de la formation (OREF) en son sein, consolide un socle de données partagées sur les métiers et les besoins en compétences. Après une première livraison fin 2025, le Cartoviz Emploi-Formation sera mis à jour en 2026 et enrichi, de même que les fiches statistiques à destination notamment des Comités locaux pour l’Emploi. L’Institut contribuera à repérer et qualifier les emplois créés dans les filières émergentes notamment de l’économie circulaire ou en tension (industrie) et à mettre en regard ces besoins avec l’offre de formation régionale, en appui aux stratégies de la Région et de ses partenaires. L’Institut contribuera à la mise en place d’indicateurs clés sur l’emploi et les formations du sanitaire et du social et analysera l’universitarisation, c’est-à-dire l’intégration progressive au sein des universités de formations du sanitaire et du social.

## DOCUMENTER LES TRANSITIONS SECTORIELLES

Les travaux consacrés à la bioéconomie, aux filières de matériaux biosourcés et aux nouvelles chaînes de valeur agro-alimentaires éclairent la manière dont les transitions écologique et énergétique reconfigurent l’appareil productif. Ils permettent aux territoires d’identifier les filières et usages de biomasse les plus pertinents, d’en mesurer les impacts fonciers et logistiques, et d’orienter

leurs stratégies de relocalisation productive et de transition écologique.

En 2026, ces travaux consisteront à finaliser le diagnostic régional de la bioéconomie réalisé pour la Région, puis à le prolonger par des éléments de stratégie: analyser les flux de biomasse, repérer projets et filières d’intérêt en île-de-France et dans le Bassin parisien, évaluer leur pertinence face aux enjeux (foncier, logistique, emplois, décarbonation). Les échanges avec l’INRAE dans le cadre du méta-programme Better sur la transition bioéconomique des villes seront poursuivis. Parallèlement, L’Institut approfondira l’analyse de la chaîne agro-alimentaire francilienne en actualisant les diagnostics sur le système alimentaire, les outils de transformation et la logistique, afin d’identifier les maillons fragiles ou manquants. Ces travaux viendront soutenir les stratégies territoriales d’approvisionnement et de relocalisation de certaines productions dans un contexte de foncier rare.

## OUTILLER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

L’Institut renforcera son offre opérationnelle et ses dispositifs d’observation au service des collectivités: observatoire des sites d’activités économiques et des risques d’obsolescence des ZAE, observatoire du fret et de la logistique, contribution à l’animation du réseau des développeurs économiques, ou partenariats avec le PUCA autour de la ville productive. Cette offre combine diagnostics quantitatifs, cartographies interactives, marches sensibles et innovations inspirantes, ateliers territoriaux et ressources pédagogiques pour aider les acteurs à concilier développement économique, transition écologique, souveraineté productive et qualité urbaine. La base de données sur le marché des bureaux donnera lieu à des tableaux de bord automatisés pour suivre les évolutions de l’immobilier tertiaire et alimenter les études sur les quartiers d’affaires. L’analyse engagée sur la mobilité des entreprises à La Défense sera poursuivie et progressivement étendue à d’autres quartiers d’affaires, afin d’outiller les partenaires face aux recompositions économiques en cours. Enfin dans le cadre de l’OFELIF, un atelier associera acteurs publics et privés autour des tensions sur l’immobilier logistique.

# APPROFONDISSEMENTS 2026

L'Île-de-France se situe dans une phase charnière de transformation économique, où volonté de réindustrialisation ciblée, transitions écologique et numérique, hybridation des fonctions productives et de services, tensions foncières et difficultés de recrutement rebattent les cartes. Quelles activités ont vocation à s'ancre durablement dans la région et sur quels territoires trouveront-elles les ressources nécessaires ? Comment les centralités économiques se recomposent-elles sous l'effet du télétravail et de la crise du bureau, et quelles opportunités cela ouvre-t-il pour une ville plus mixte et plus sobre ? De quelle manière, enfin, politiques économiques, emploi et formation peuvent-elles s'ajuster pour accompagner ces mutations sans creuser les fractures territoriales et sociales ?

## METTRE EN PERSPECTIVE L'INDUSTRIE FRANCILIENNE

En 2026, L'Institut Paris Region proposera une lecture renouvelée de l'industrie francilienne, dans un contexte de transitions écologiques et numériques et de fortes tensions sur l'emploi. En s'appuyant sur les travaux menés avec les partenaires il s'agira d'actualiser les approches sectorielles et chiffres clés (établissements, emplois, recherche, investissement étrangers...), d'identifier les filières stratégiques et de qualifier le rôle du « capital territorial » : foncier disponible, patrimoine productif, infrastructures, compétences, réseaux d'innovation en essayant de mieux comprendre ce qui favorise le maintien ou l'implantation d'activités productives en Île-de-France et de réfléchir aux dispositifs de soutien en conséquence.

## SUIVRE LES FILIÈRES CLÉS DE LA TRANSITION

Plusieurs approfondissements viendront éclairer des filières au cœur de la transformation économique régionale : cleantech, industries de la santé et bioproduction, filière hydrogène, ou encore bioéconomie. En combinant bases de données, cartographies, entretiens, L'Institut analysera leur poids économique, leurs besoins en financement, en emploi, leurs liens avec le tissu productif existant et les freins à leur développement mais aussi les pratiques innovantes. Ces travaux nourriront les stratégies régionales (SRDEII, politiques d'innovation et de soutien...) et contribueront à mieux articuler politiques industrielles, emploi et formation.

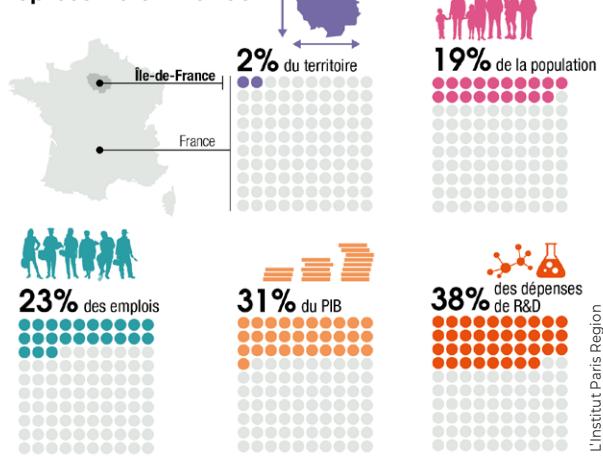
## LIRE LES MUTATIONS DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES

Une mise en récit des mutations économiques des centralités franciliennes sera engagée. Elle permettra de croiser les enseignements tirés de La Défense et du Quartier central des affaires, des pôles logistiques, des sites d'activités économiques en transformation ou encore des data centers. Il s'agira d'objectiver les recompositions à l'œuvre (effets du télétravail, évolution des pratiques de consommation, crise du tertiaire, fragilité des fonctions productives, nouvelles polarités autour des gares et des campus) et d'en dégager des scénarios de trajectoires pour les territoires franciliens.

## ANCRER L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES

En 2026, L'Institut renforcera le lien entre transformations économiques, besoins en compétences et réalités locales. Études sur les métiers du fret et logistique, de l'allongement des usages et du réemploi, mais aussi sur la place des cheffes d'entreprises parmi les dirigeants, sur la transmission des entreprises afin de préserver savoirs faire et emplois alors que l'Île-de-France fait face à un vieillissement démographique. Des diagnostics seront menés avec l'OREF sur des portraits de filière, les tensions de recrutement et les points de fragilité des parcours de formation auprès de publics cibles. L'objectif est de fournir aux collectivités, aux branches professionnelles et aux acteurs de la formation des repères concrets dans le but d'anticiper l'évolution des métiers, sécuriser les trajectoires professionnelles et ajuster leurs stratégies d'investissement dans les compétences.

### La région Île-de-France représente en France...



# COUP de PROJECTEUR

## RÉCITS PROSPECTIFS DE L'ÉCONOMIE DES GRANDES MÉTROPOLES

Surproduction de bureaux, montée du télétravail, crise du logement, retour de fonctions productives, nouvelles polarités autour des gares, rôle croissant des campus, exigences environnementales: une série de « nouvelles règles du jeu » redessine les liens entre activités économiques, lieux de centralité et trajectoires territoriales. L'Institut Paris Region a engagé un benchmark international consacré à la place et à l'évolution de l'économie dans les centralités de grandes métropoles (Helsinki, Londres, Munich, Toronto), en résonance avec les enjeux franciliens.

En capitalisant sur ces enseignements, L'Institut propose d'ouvrir un dialogue avec ses adhérents autour de cas d'usage concrets: positionnement métropolitain, vocations économiques, scénarios de développement, opportunités émergentes. La démarche sera progressivement appliquée à l'Île-de-France afin de produire un discours économique partagé et prospectif sur le territoire régional, en continuité avec les échanges menés avec les partenaires étrangers et franciliens.

### DES CLEFS POUR AGIR

- Une lecture stratégique des grandes métropoles

Un décryptage des dynamiques économiques et urbaines de plusieurs métropoles mondiales pour situer l'Île-de-France et nourrir ses propres choix de trajectoire.

- Des « règles du jeu » pour penser les centralités de demain

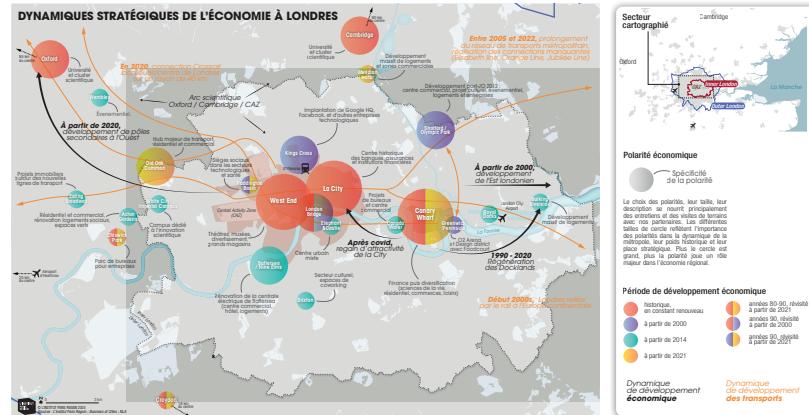
La mise en perspective des transformations à l'œuvre (bureaux, télétravail, fonctions productives, gares, campus, commerce, ZAN...) aide à comprendre la recomposition des centralités économiques et les opportunités qu'elle ouvre.

- Un outil de dialogue avec les territoires

Une matière mobilisable dans les échanges avec les collectivités et partenaires pour interroger positionnement, vocations économiques, scénarios de développement, et pour identifier des leviers d'action adaptés à chaque contexte territorial.

- Les fondations d'un récit partagé

Une méthodologie (entretiens, visites, analyses croisées) transposable à l'Île-de-France pour construire un récit prospectif commun et renforcer la lisibilité des choix de développement.





Séverine Carreau/L'Institut Paris Region

# 9

## CONCRÉTISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, OUTILLER LA GESTION DES DÉCHETS

# TRAVAUX PLURIANNUELS

## LE SOCLE RÉGIONAL DE CONNAISSANCE SUR LES DÉCHETS

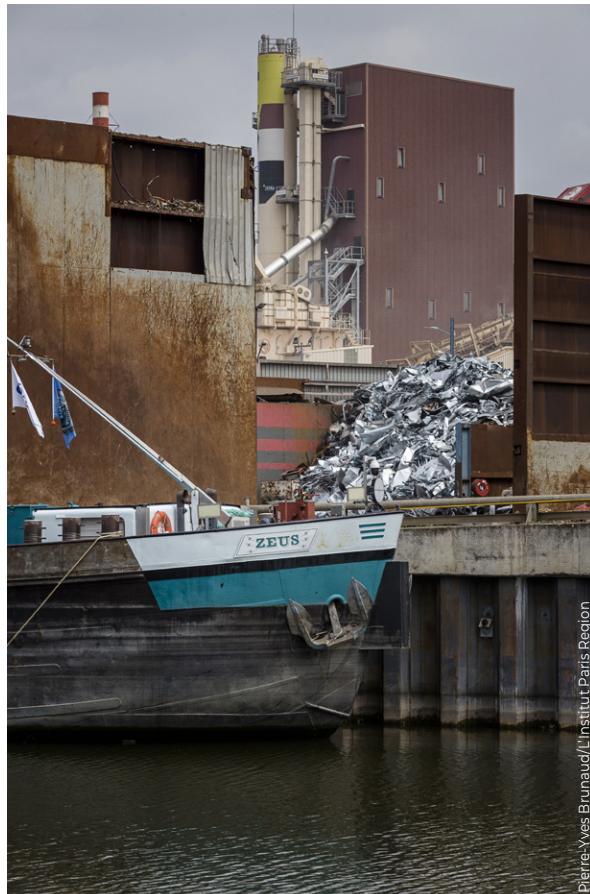
Observatoire régional des déchets d'Île-de-France et département de l'Institut Paris Region, l'ORDIF produit et consolide depuis de nombreuses années un socle partagé de données sur les déchets et l'économie circulaire. En appui du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), il coordonne des enquêtes régulières auprès des collectivités et des exploitants (collecte des déchets ménagers et assimilés, activité des installations de traitement, flux dangereux, filières à responsabilité élargie des producteurs) et contribue au suivi annuel de ses objectifs en mobilisant les données et indicateurs nécessaires. En 2026, il mettra à jour les données du « Rapport de suivi du PRPGD » pour alimenter la commission consultative de suivi et d'évaluation du conseil régional. Ces travaux alimentent les bases nationales de l'ADEME (SINOE®), les tableaux de bord régionaux et un ensemble de cartographies, fiches indicateurs, notes de synthèse et supports de restitution au service de la décision publique.

## OUTILLER LE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

L'ORDIF accompagne les collectivités franciliennes pour améliorer la performance et la soutenabilité de leurs services déchets. Il appuie la transition vers la nouvelle version de l'outil SINOE®, propose des formations et une aide à la saisie des données, et développe une animation territoriale sur la connaissance des coûts à partir de la matrice nationale. Ce suivi permet aux collectivités de mieux comprendre la structure de leurs dépenses, d'éclairer les choix de financement (dont la redevance incitative) et de partager des retours d'expérience. Il s'appuie également sur des analyses économiques plus larges portant sur le financement du service, l'emploi dans le secteur et les effets de l'économie circulaire sur les territoires.

## OBSERVATION SPATIALE DU FONCIER CIRCULAIRE

L'économie circulaire interroge fortement l'occupation du sol en Île-de-France. L'Institut développe un inventaire spatial des décharges, qu'elles soient en activité, fermées ou historiques, afin de mieux appréhender leur empreinte dans la durée, les risques associés et les opportunités de reconversion, notamment dans le contexte du zéro artificialisation nette (ZAN). Ces travaux rejoignent ceux menés sur les installations de traitement,



Pierre-Yves Brunaud/l'Institut Paris Region

et le foncier de l'économie circulaire. Ils contribuent à inscrire la gestion des déchets et des ressources dans une approche plus large de métabolisme territorial.

## ANIMER ET STRUCTURER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE FRANCILIENNE

Au-delà de l'observation, l'Institut anime la communauté des territoires franciliens engagés dans l'économie circulaire portée par la Région, en lien avec l'ADEME et les principaux partenaires. Ateliers méthodologiques, visites apprenantes et mise en réseau des démarches locales permettent de partager les innovations et de faire émerger des coopérations. Parallèlement, les travaux sur les pratiques d'aménagement circulaire, les indicateurs et le tableau de bord régional de l'économie circulaire, ainsi que l'exploration de nouvelles filières et gisements (bâtiment, verre, équipements numériques, etc.) fournissent des repères opérationnels pour concrétiser l'économie circulaire à toutes les échelles, du quartier à la région.

# APPROFONDISSEMENTS 2026

*En Île-de-France, l'évolution du secteur des déchets ménagers reste préoccupante : les tonnages collectés restent stable à un niveau élevé, les performances de tri et de recyclage plafonnent, et plus de la moitié des déchets résiduels collectés auraient dû être soit évités, soit orientés vers des filières dédiées. Ces résultats demeurent modestes au regard de la mobilisation engagée depuis trente ans : multiplication des filières à responsabilité élargie des producteurs, succession de lois et de plans, dispositifs de financement nationaux et locaux. Concrétiser l'économie circulaire suppose désormais de questionner plus radicalement le modèle francilien au regard des spécificités de la région.*

## BRISER LE PLAFOND DE VERRE

En 2026, les travaux de L'Institut auront pour fil conducteur l'analyse des spécificités franciliennes qui freinent la progression vers une véritable économie circulaire. La densité urbaine, la prédominance de l'habitat collectif, la rareté foncière ou encore la complexité des organisations de collecte créent un « plafond de verre » : les outils classiques (campagnes de sensibilisation, extension des consignes de tri, développement des déchèteries, etc.) produisent des effets, mais insuffisants pour infléchir significativement les courbes. L'enjeu est d'objectiver ce plafond et d'identifier les combinaisons de leviers capables de le dépasser : articulation entre prévention, tarification, proximité des services et accompagnement des habitants ; insertion de l'économie circulaire dans les projets d'aménagement et les documents de planification ; meilleure prise en compte des

contraintes opérationnelles des collectivités et des opérateurs. Ce travail s'appuiera sur le croisement de données spatiales, socio-économiques et environnementales. Au-delà des diagnostics et accompagnements territoriaux, L'Institut veut associer les acteurs à ces réflexions et s'inspirer des exemples d'autres métropoles confrontées aux contraintes similaires.

## MOBILISER LA MINE URBAINE

La mine urbaine désigne l'ensemble des ressources accumulées dans les villes et par leurs habitants : constructions, infrastructures, équipements... La plupart sont utilisées, mais une part non négligeable dort dans des tiroirs ou des locaux de stockage, à l'image des anciens téléphones portables. Les matériaux qu'ils contiennent sont plus ou moins rares ou stratégiques, et une fraction importante pourrait être récupérée et réintroduite dans l'économie au lieu d'être éliminée comme déchet. L'urgence est renforcée par l'ampleur des flux indirects qui leur sont associés, c'est-à-dire les matières mobiliées pour produire et acheminer les biens importés sur le territoire. Pour une grande partie des équipements, la phase de fabrication concentre l'essentiel des impacts, devant la phase d'utilisation, ce qui confirme l'importance de politiques visant à allonger la durée d'usage (durabilité, réemploi, reconditionnement, remanufacture), avant même le recyclage des matières. En 2026, L'Institut examinera le potentiel de filières de reconditionnement et de remanufacture, d'abord pour les équipements informatiques puis pour les textiles, à la confluence d'enjeux environnementaux (économie circulaire, décarbonation) et économiques (réindustrialisation, numérique, emplois).

## MIEUX CIBLER LES LEVIERS D'ACTION TERRITORIAUX

L'économie circulaire ne se limite pas aux flux de matières : elle transforme aussi les métiers, les compétences et l'emploi. En partenariat avec l'Insee, un chantier spécifique portera en 2026 sur les emplois liés à l'allongement des usages (réemploi, réparation, reconditionnement, recyclage, logistique associée...). Il s'agira de mieux mesurer le poids actuel de ces emplois en Île-de-France, d'identifier les besoins futurs en compétences et les conditions de leur développement. En articulant observation des déchets, dynamiques économiques et enjeux d'emploi, ces approfondissements contribueront à faire de l'économie circulaire un projet territorial à part entière.



# COUP de PROJECTEUR

## FONCIER MÉTABOLIQUE : RENDRE VISIBLE LE FONCTIONNEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Une multitude de lieux, souvent invisibles ou invisibilisés, accueillent l'extraction, la transformation, la logistique et la fin de vie des ressources nécessaires à la métropole francilienne. Ce sont eux qui rendent possible le quotidien : eau du robinet, électricité, chauffage, construction, infrastructures, gestion des déchets... Pourtant, ces équipements, réseaux et installations restent globalement méconnus, alors même qu'ils concentrent des tensions d'usages et des enjeux de transformation majeurs. Une part importante de ces espaces doit aussi être sanctuarisée et développée, notamment dans la zone urbaine dense où se joueront une grande partie des transitions. Un travail publié début 2026, « La dimension spatiale du métabolisme francilien », apporte une connaissance inédite sur la géographie de ces installations : diversité des entreprises concernées, nuisances associées, et rôle potentiel dans une gestion plus circulaire des ressources. L'enjeu est de (re)connaître ces espaces, d'anticiper leurs évolutions et de faire du « foncier métabolique » un objet explicite de la planification et de l'aménagement, au même titre que le logement, l'activité ou les espaces verts. Déjà mobilisés pour le SDRIF-E, la SREC, la mise à jour du MOS et des appuis opérationnels (réemploi, ville productive), ces apports constituent une première base pour outiller les politiques régionales et territoriales. Ils appellent désormais des approfondissements sectoriels (notamment alimentation/agro-alimentaire) et une appropriation fine, au plus près des territoires d'accueil.

### DES CLEFS POUR AGIR

- Rendre visible le métabolisme francilien  
Cartographies et bases de données sur les entreprises liées aux flux (eau, énergie, matériaux, déchets) et aux fonctions vitales souvent reléguées.
- Sécuriser un foncier stratégique  
Analyses mobilisables pour le SDRIF-E, la SREC et pour identifier, préserver ou développer les sites du réemploi, tri, recyclage, en intégrant nuisances, risques et acceptabilité locale.
- Outiller l'action territoriale  
Appui concret aux collectivités et adhérents (Région, MGP, acteurs économiques) pour localiser, maintenir ou développer des sites, dans les stratégies foncières et les documents d'urbanisme.
- Acculturer et diffuser  
Support pour formations et actions de valorisation autour du métabolisme et de l'économie circulaire.



Pierre-Yves Bouaud/  
L'Institut Paris Région



2026

# FORMATIONS

## RÉ)INTÉGRER LA NATURE EN VILLE

Le 25 mars, visite de site le 26 mars matin,  
un jour et demi

## AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Le 7 avril 2026, visite de site le 8 avril matin,  
un jour et demi

## MOBILITÉS ET BIG DATA: POURQUOI? COMMENT?

Le 4 juin 2026 après-midi, 0,5 jour

## COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

Les 9 et 10 juin 2026, deux jours

## COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DU PAVILLONNAIRE

Le 1<sup>er</sup> octobre 2026, un jour

## LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE: POURQUOI ET COMMENT?

Le 6 octobre 2026, un jour

## LES DATA CENTERS: UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 13 octobre 2026, visite de site  
le 14 octobre matin, un jour et demi

## ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

Le 17 novembre 2026, un jour

## RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS: LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 1<sup>er</sup> décembre 2026, un jour

## DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

Les 7 et 8 décembre 2026, un ou deux jours



# LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2026

## 1. URBANISME - TRANSPORT

### 1.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Concrétisation du polycentrisme, en définir les freins et leviers
- Transformations des grands pôles structurants franciliens et vision prospective (Saclay, La Défense, Roissy)
- Fonctionnement de l'ORF Île-de-France, animation des groupes de travail et publications
- Renaturation et zéro artificialisation nette (ZAN)
- Guide d'application des orientations réglementaires du SDRIF-E et définition d'une doctrine conjointe
- Suivi de la mise en œuvre du SDRIF-E
- Transformer les voies routières: les enjeux d'aménagement urbain, de mobilité et d'environnement
- Effets de l'arrivée du GPE ou d'Eole sur les « grandes » polarités
- Formations à la compréhension et à l'application du SDRIF-E
- Travail évaluatif: convention de partenariat L'Institut Paris Region/Région 2024-2026
- Guide Aménagement, construction durable, enseignement supérieur et recherche: diffusion et accompagnement

#### 1.1.1. Les projets d'aménagement de la Région

- De la base friche à la base sur les sites mutables
- Veille sur les quartiers durables et consolidation de l'expertise
- Urbanisme transitoire: appui à la Région
- Projets pilotes pour une Métropole Nature
- Potentiel logistique issu du foncier en friche en Île-de-France

#### 1.1.2. Les projets de mobilité et transport de la Région

- Observatoire Quartiers de gares du Grand Paris Express (GPE) et environnement
- Mise en œuvre de l'Observatoire fret et logistique d'Île-de-France (OFELIF)
- Le grand contournement ferroviaire pour le fret
- Suivi de la mise en œuvre du Plan des mobilités régional (PDM)
- Projet européen CHESS
- Réseau VIF et pistes cyclables provisoires: appui à leur mise en œuvre
- Intermodalité-multimodalité: des services de bus express et de lignes de covoiturage
- Réflexion sur la politique régionale routière

### 1.1.3. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Décryptage des mutations et accompagnement des acteurs de la gouvernance territoriale en Île-de-France
- Décryptage des mutations des ressources financières locales et analyses des orientations budgétaires des collectivités franciliennes
- Expertise juridique

### 1.1.4. Les documents d'urbanisme

- État des lieux des documents d'urbanisme en Île-de-France
- Analyse des documents d'urbanisme locaux et connaissance territoriale

### 1.2. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

- Améliorer l'accessibilité aux équipements et services de l'ensemble des Franciliens
- Expertise et veille autour de l'objectif zéro artificialisation nette
- Intégration urbaine et paysagère des centres de données
- Modèles d'aménagement des ZAE
- Consolidation de Cassius (contribution à l'appariement spatial des sites et des usages)
- Guide de la conversion de bureaux en logements

### 1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- Analyse base SITADEL (autorisation d'urbanisme et dynamiques territoriales)
- Encadrement des travaux d'étudiants de l'ENSA PB sur les entrées de ville commerciales
- Habitat: identifier les potentiels et optimiser les tissus résidentiels en Île-de-France
- Les trajectoires du pavillonnaire: quelles dynamiques locales?
- Veille Bassin parisien et territoires de franges
- État des lieux des opérateurs publics de l'aménagement

### 1.2.2. Appui aux départements

#### et aux intercommunalités (EPT, EPCI, MGP)

- Appui au schéma de cohérence territoriale (SCoT) métropolitain
- L'Atlas des sols pour accompagner la mise en œuvre de l'objectif ZAN
- Projet européen DREAMS sur la Ville/Région à 15-20 minutes
- Projet européen STEER-NWE
- Diagnostic territorial dans le corridor de la RD 445 traversant le territoire de Cœur d'Essonne
- Étude de pôles d'échanges multimodaux routiers sur le territoire de Grand Paris Sud

- Participation à une étude sur la mobilité des familles monoparentales
  - Benchmark sur les clés de financement des projets de BHNS et de requalification routière
  - Accompagnement des observatoires locaux de l'habitat et du foncier
  - Quelles capacités d'évolution pour l'habitat collectif?
- Méthode d'analyse

#### **1.2.3. Appui hors Île-de-France (interrégional et coopération décentralisée)**

- Contrat de plan interrégional État-Région (CPIER) Vallée de la Seine
- Schémas environnementaux des berges de la Seine et des voies navigables: valorisation générale
- Appui à la coopération décentralisée: Abidjan, Antananarivo, Casablanca, Erevan, Hanoï, Kiev, Tchernihiv et Rufisque/Dakar
- Les franges logistiques sur le territoire de l'Oise

#### **1.3. ÉVALUATION, BENCHMARKING, BONNES PRATIQUES ET MODÉLISATION**

- Benchmarking sur la sécurité routière en Europe
- Appui technique au projet de modèle dynamique mené avec la DRIEAT
- La marche dans l'espace public et les politiques de mobilité: enjeux et outils
- Projet européen UPPER Horizon Europe
- Appui à l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France
- Veille évaluation des politiques publiques
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'évaluation du programme régional FEDER-FSE 2021-2027
- Comparaison de l'armature logistique entre l'Île-de-France et le Grand Londres
- Mobilité hebdomadaire et télétravail
- Projet ANR de modélisation intégrée transport-urbanisme-environnement HARMONIC
- Analyse du territoire le long du T13
- Animation de l'atelier Mobilité de la FNAU
- État des lieux sur le véhicule autonome

#### **1.4. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES**

- Tableau de bord des projets d'aménagement
- Convergence des bases Projets d'aménagement
- Observatoire des data centers
- Tableau de bord de suivi de la mobilité
- Exploitation de l'Enquête Mobilité par GNSS (EMG)
- Décarbonation du fret routier en Île-de-France
- Les atouts du Mass transit
- Cartographie des fréquences des lignes de Mass transit
- Observatoire du boulevard périphérique: état des lieux et mesure de l'impact des voies réservées
- Mobilité des seniors
- Copilotage du groupe de travail ORENAF
- Les chantiers navals: potentiel de relocation dans le bassin de la Seine
- Méthodes et outils de calculs d'accessibilité régionale par mode
- Indicateurs d'accessibilité

- Économie de l'aménagement: veille et analyse des transformations en cours
- Régionalisation des services PAM
- Mobilité dans le péri-urbain et dans le rural (offre, modes actifs, accessibilité, mobilité inclusive, immobilité)
- Mobilité de loisirs
- Bilan de 30 ans d'évolution du fret et de la logistique en Île-de-France
- Tableau de bord de suivi de la pratique cyclable en Île-de-France et de l'usage du VIF, et réflexion sur la cohabitation des vélos avec les autres modes

## **2. ENVIRONNEMENT**

### **2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES**

- Potentialités de la bioéconomie en Île-de-France
- Appui à la mise en œuvre de projets de renaturation en Île-de-France
- Appui à la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB 2020-2030)
- Appui au bilan du Pacte rural et à l'élaboration d'une stratégie régionale ruralités 2030

#### **2.1.1. Agriculture et alimentation**

- Diagnostic sur les outils de transformation agro-alimentaires en vue de leur relocation
- Suivi dynamique de l'agriculture urbaine
- Développer et valoriser les produits franciliens, place des filières courtes de proximité (FCP)
- Participation aux réseaux franciliens et accompagnement des acteurs dans l'intégration des enjeux de biodiversité en agriculture

#### **2.1.2. Nature et biodiversité**

- Promotion et accompagnement dans la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature
- Étude « Cimetières vivants »
- Pédagogie et sensibilisation aux enjeux de la biodiversité
- Appui à la déclinaison régionale de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP)
- Aménagement et biodiversité: cycle de webinaires
- Intégrer la biodiversité dans les lycées
- Déclinaison régionale des plans nationaux d'actions (PNA) et suivi des plans régionaux d'actions (PRA)
- Vipers In Protection
- Élaboration, suivi et valorisation des Listes rouges régionales (LRR)
- Application Florif
- Gestion forestière et biodiversité
- Contribution au Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre (PNSBT) et Plan national de restauration de la nature
- Fictions d'anticipation de renaturation (FAR)
- Étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU)
- Formation et animation du réseau naturaliste francilien
- Étude des pratiques de renaturation
- Révision du SRCE: mise en œuvre
- Révision du SRCE: évaluation environnementale stratégique

- Étude « Biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine » (BiSEAU)
- Valorisation des publications naturalistes
- Étude biodiversité et ouvrages de gestion des eaux pluviales
- Biodiv'Tour
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) Diagnostic écologique préalable à l'aménagement
- Étudier les friches sous l'angle de l'écologie
- Bande dessinée sur l'environnement nocturne: publication
- Santé et biodiversité

#### **2.1.3. Ressources et matériaux**

- Constructions bois et biosourcés: mise à jour de la cartoviz et valorisation
- Le schéma régional des carrières (SRC): finalisation, dont évaluation environnementale stratégique
- Développement d'approches territorialisées du métabolisme francilien
- Mine urbaine: potentiels du matériel informatique
- Mine urbaine: filière textile
- Évolution des pratiques d'aménagement circulaire: nouveaux retours d'expérience
- Indicateurs et tableau de bord de l'économie circulaire

#### **2.1.4. Transition climat-air-énergie**

- Appui à la révision du SRCAE et évaluation environnementale stratégique
- Schéma régional climat air énergie (SRCAE): appui à la mise en œuvre et au suivi-évaluation
- Filière bois-énergie: observation chaufferies biomasse, animation filière, sensibilisation
- Décarbonation de l'immobilier tertiaire
- Suivi des installations de pompes à chaleur (PAC)
- Accompagner les projets solaires en Île-de-France: dispositif « Les Générateurs » et appuis
- PROMÉTHA, cercle francilien de la méthanisation: coordination des activités et suivi valorisation de la filière
- Plan « un nouvel air », animation du « Réseau R »
- Animation du Club Hydrogène Île-de-France
- Appui aux politiques régionales hydrogène
- Valorisation des travaux sur la territorialisation de la chaleur urbaine (y compris réseaux de chaleur)
- Cartographie des « abris climatiques » frais à moins de 10 min à pied en cas de canicule: exploitation
- Valorisation des données sur les réseaux de froid
- Lever les freins de la rénovation énergétique du parc résidentiel (devenir des passoires E, F, G)

#### **2.1.5. Risques et résilience**

- Risque inondation: suivi de la mise en œuvre de la Directive inondation et des planifications dédiées
- Risque inondation: territorialisation du ruissellement
- Risque sécheresse: territorialisation du retrait-gonflement des argiles (RGA)
- Approche communale multi-aléas, multirisques et multivulnérabilités climatiques
- Travaux géomatiques sur les milieux forestiers en Île-de-France
- Gestion forestière et biodiversité

#### **2.1.6. Déchets**

- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), rapport de suivi 2026 – socle d'observation
- Observation économique des déchets (coûts, financements, emploi) – socle d'observation
- Enquête annuelle collecte déchets ménagers et assimilés (DMA) – données 2024-25 – socle d'observation
- Enquête sur l'activité des installations de traitement des déchets non dangereux et inertes (données 2024-2025) – socle d'observation
- Le service public de la gestion des déchets: accompagnement des collectivités
- Observation des déchets dangereux (BDREP et filières à responsabilité élargie des producteurs) – données 2024 – socle d'observation
- Gestion des déchets post-catastrophes: appui guide CEPRI
- Diagnostic déchèteries publiques
- Étude prospective sur les gisements de déchets de chantiers à 2040
- Suivi des points de reprise filière bâtiment (PMCB)
- Diagnostic déchèteries et points de reprise filière bâtiment (PMCB)
- Inventaire spatial des décharges franciliennes (en exploitation et fermées)
- Diagnostics territoriaux collecte sélective
- Plan Verre – Systom

#### **2.2. APPUI AUX TERRITOIRES**

- Reconnaissance « Territoires engagés pour la Nature »
- Appui au dispositif « 1000 mares »
- PCAET: suivi, analyse et tableau de bord
- PCAET: animation des collectivités et appui aux démarches (PCAEM, SCOT-AEC, etc.)
- Appui à la révision du PCAEM: appui à l'élaboration et participation aux instances, évaluation environnementale stratégique
- Le service public de la gestion des déchets: accompagnement des collectivités
- LEADnet – Renforcement des compétences des collectivités pour la mise en œuvre de plans d'actions en faveur de l'énergie durable
- Démarche TACCT – Accompagner les collectivités franciliennes lauréates dans leurs processus d'adaptation au changement climatique
- Appui aux contrats de parcs naturels régionaux
- Appui aux chartes des parcs naturels régionaux franciliens
- Club des paysagistes franciliens
- Accompagnement des dispositifs régionaux en faveur de la biodiversité
- Communauté « éviter, réduire, compenser » (ERC) en Île-de-France
- Concours Capitale française de la biodiversité (CFB)
- Appui à la démarche 100 mesures low tech et low cost

#### **2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE: S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?**

- La dimension spatiale du métabolisme francilien: foncier dédié à l'économie circulaire et aux services urbains

- Bouclage des cycles de l'azote et du phosphore: partenariat recherche-action avec OCAPI
- Partenariat et coordination avec le GREC francilien
- Projet de recherche ANR Heat and Health in Cities (H2C)/ Chaleur et santé en ville: valorisation
- Thèse CIFRE sur les changements de la flore en Île-de-France et conséquences pour les interactions plantes/polliniseurs

#### **2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES, CARTOGRAPHIES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**

- Observatoire régional énergie GES: animation du ROSE, production, analyse et diffusion de données
- Energif, volet SIG du ROSE: mise à jour et enrichissement
- Renforcer l'observation et le suivi de la rénovation énergétique des bâtiments
- Atlas des rivières modifiées ou disparues: partage et valorisation
- Observation du déploiement de la gestion à la source des eaux pluviales
- GéoNat'IdF: base de données naturalistes francilienne et SINP
- Analyse des mutations au sein des espaces ouverts: atelier territorial
- Risque inondation par débordement: cartographies interactives
- Solaire photovoltaïque: veille, suivi des projets en Île-de-France et valorisation
- Observatoire francilien de l'adaptation au changement climatique (OFACC): lancement et approfondissement
- Arbres remarquables d'Île-de-France et grands arbres rafraîchissants
- Actualisation du métabolisme régional au travers du bilan de flux de matières: valorisation
- Base de données Espaces verts et boisés: 30 ans de données et de politiques dédiées
- Enquête communale sur les pratiques d'éclairage public: mise à jour 2026
- Base de données Espaces verts et boisés: Valorisation du dernier millésime et actualisation de la carence en espaces verts
- Outil Cartoviz « Où renaturer en Île-de-France »

- Cartographie de la recherche dans la filière hydrogène
- Data centers et effet de clustering économique
- Actualisation annuelle du Médiscope
- Animation de la Communauté des territoires franciliens circulaires
- Groupe de travail: tension immobilière logistique
- La logistique du secteur de l'alimentaire
- État des lieux et enjeux de la transmission d'entreprises artisanales et de commerces de proximité en Île-de-France
- Fonctions productives dans le diffus: les repérer, les traiter
- Le foncier clef économique industriel (recensement et analyses)
- Quartiers métropolitains d'innovation (QMI)
- Quelle place des cleantech/greentech en Île-de-France?
- Aménagement numérique de l'Île-de-France – Tableau de bord
- Les sites d'activités économiques (ZAE, logistique, commerce, bureaux, etc.)
- Les risques d'obsolescence des ZAE – Sensibilisation des territoires
- Incubateurs et accélérateurs de startups
- Cartographie des acteurs publics et privés du foncier et de l'immobilier économique
- Datacenters: évolution des usages des entreprises
- Startups industrielles, trajectoires franciliennes
- Les entreprises technologiques de la bioéconomie

#### **3.1.3. Accompagner les offres culturelle et touristique**

- Le tourisme durable francilien – Slowtips
- Participation au réseau World Cities Culture Forum (WCCF)

#### **3.1.4. Dynamiques démographiques**

- Projections de populations et d'emplois en Île-de-France
- Connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux en Île-de-France
- Effectifs scolaires en Île-de-France (actualisation régionale et focus territoriaux)
- Intégration et traitement des données socio-démographiques
- Club Collectivités Projections

#### **3.1.5. Habitat-logement, politique de la ville et solidarité**

- Logement: déterminants et dynamiques du parc privé en Île-de-France (dont locations saisonnières)
- Logement: dimensionner les besoins et documenter les dynamiques de construction en Île-de-France
- Logement: conditions de production de l'offre sociale et abordable en Île-de-France (agréments, livraisons)
- Comprendre et accompagner les parcours résidentiels de Franciliens qui vieillissent
- Disparités: Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Île-de-France
- Logement: éclairer les conditions d'occupation et les mobilités résidentielles en Île-de-France (exploitation Enquête nationale logement)
- Disparités: Que construire dans les territoires populaires?
- Décrypter la gouvernance et accompagner les acteurs du logement et de l'habitat en Île-de-France

#### **3.1.6. Lycées, campus et vie étudiante, recherche**

- Favoriser l'accès au logement étudiant

## **3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ**

### **3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES**

- Territoires des développeurs de l'économie (appui à la Région)

#### **3.1.1. Promouvoir l'attractivité**

- Chiffres clés régionaux (en français, anglais)
- Nombre d'emplois franciliens dépendants de groupes étrangers
- Recherche et développement de l'outil « risques obsolescence ZAE »
- L'avenir de La Défense, comprendre la mobilité des entreprises

#### **3.1.2. Conforter les lieux et filières de l'économie**

- État des lieux de l'industrie francilienne (évolutions depuis 2017)

et le développement de l'offre

- Connaissance des conditions de vie et d'étude des jeunes Franciliens
- Contribution au Schéma régional enseignement supérieur recherche innovation (SRESRI)

### 3.1.7. Prévention et sécurité

- Connaissance des phénomènes d'insécurité et des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance en Île-de-France
- Étude L'implication des intercommunalités franciliennes dans les actions de sécurité et de prévention de la délinquance

### 3.1.8. Les politiques de santé

- Santé des femmes
- Santé des personnes en situation de handicap et de précarité
- Santé Périnatale – Santé des enfants
- Maladies à transmission vectorielle en Île-de-France: évolution de la situation en 2026
- Inégalités territoriales environnementales et sociales de santé
- Santé environnement: adaptation au changement climatique
- Santé-environnement: accompagnement des acteurs locaux
- Santé environnement: habitat et santé
- Pour des politiques publiques favorables à la qualité de vie
- Le réseau ISÉE
- Mise en œuvre de l'action 9.2 du PRSE4 « Faire connaître et favoriser la création de nouvelles zones refuges contre les effets de la chaleur, de la pollution de l'air et des nuisances sonores »
- Santé environnement: Qualité de l'air et bruit
- Accessibilité et recours aux soins
- Santé des jeunes
- Santé des personnes âgées
- Renforcement de l'observation en santé et visibilité des connaissances
- Surveillance épidémiologique de certaines pathologies et déterminants de santé

### 3.1.9. Les politiques sportives

- Sport: Connaissance des équipements et des pratiques sportives des Franciliens
- Sport: Étude sur la pratique sportive des filles dans les QPV
- Sport: Approche exploratoire sur la pratique des personnes en situation de handicap
- Évaluation de l'impact urbain des Jeux olympiques et paralympiques (JOP)

### 3.1.10. Emploi et formation

- Évolution des métiers et des besoins en formation de la filière transport/logistique
- Portraits sectoriels
- Appui à l'octroi des agréments et des autorisations des formations sanitaires et sociales
- État des lieux de l'universitarisation des formations sanitaires et sociales
- Développement des data centers et besoins en compétences et formations

- Portrait des cheffes d'entreprises franciliennes
- Leviers pour mobiliser l'offre de formation et l'accompagnement des seniors
- Les fiches emploi/formation des comités locaux pour l'emploi
- Cartoviz emploi et formation
- Participation aux groupes de travail du réseau des Carif-Oref
- Contribution à la mise en place d'indicateurs clés sur les formations du sanitaire et du social et sur l'emploi
- Économie circulaire et allongement des usages: quelles évolutions des emplois et compétences en Île-de-France ?

## 3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Redynamisation des centres-villes
- Définition et développement d'un observatoire de l'hébergement touristique métropolitain (MGP)

## 3.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE, ENQUÊTES ET BENCHMARKING, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- Mise à jour et ajustement de la méthodologie du volet emploi des projections P+E
- Les dynamiques économiques des territoires
- *Les Cahiers de L'Institut: Les ruralités franciliennes*
- Récits prospectifs de l'économie dans les grandes métropoles et en Île-de-France
- Partenariat PUCA/POPSU Villes productives: valorisation via un événement
- Économie et biodiversité
- Développer les méthodes prospectives de L'Institut Paris Region
- Baromètre des Franciliens: l'évolution des pratiques de consommation

## 3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

- Renforcer l'observation et le suivi de la rénovation énergétique des bâtiments
- Connaissance des conditions de vie et aspirations des Franciliens
- Base de données: tiers lieux métropolitains
- Base de données Biothérapies, bio production
- Immobilier de bureau en IDF: suivi de la base de données et publication
- Les bases de données sur le commerce en Île-de-France: mises à jour, gestion et analyses

## 4. INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

### 4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

- Infrastructure de données géographiques (IDG) de la Région
- Collaboration Île-de-France smart service – ISS

### 4.1.1. Le MOS et ses dérivés

- Réflexion sur un Mos 2D
- MOS 2025
- Refonte du Cartoviz MOS

#### **4.1.2. Développement cartographique, représentations et 3D**

- Recherche et développement
- Cartoviz et applications interactives
- Usages du spatial pour alimenter nos travaux
- Évolutions du Mos
- Participation à IDF Haute résolution (socle commun)

#### **4.1.3. Données et indicateurs**

- Plateforme de données
- Semaine francilienne de la donnée
- Administration du SIG
- Infrastructure et maintenance SI
- Partenariats et conventions de données
- Base indicateurs et Datascope
- Base de données des tissus urbains franciliens (TUF)

#### **4.2. LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE CHOAY**

- Portail documentaire de la médiathèque

#### **4.3. L'INSTITUT PARIS REGION, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS**

- Formations 2026 pour professionnels et élus
- Partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur
- Recherche et Europe
- Conférence en partenariat avec l'EUP et la Chaire Aménager le Grand Paris
- Petit déjeuner décideurs-chercheurs 2026
- Formation « Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure de la crise immobilière »
- Formation le ZAN en Île-de-France
- Formation « Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire »
- Formation « Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité »
- Veille sur l'IA

- Outil de visualisation cartographique sur le risque d'inondation superficielle pour le CD 77

· Anticipation et adaptation des politiques publiques du CD 95 aux besoins des personnes âgées

· Évaluation du programme « Construire au futur, habiter le futur » (2019-2026)

· Étude de définition de la stratégie d'attractivité de la Région Réunion

· Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la poursuite de la révision du schéma d'aménagement régional de la Réunion et de son évaluation environnementale

· Accompagnement du SCOT des Portes Euréliennes d'Île-de-France

· « DiaAlim » Le système alimentaire francilien à la loupe: valorisation et compléments

· Cartographie de zones prioritaires pour le développement de l'agriculture urbaine en Île-de-France

· Typologie des boisements alluviaux pour une gestion sylvicole durable: appui géomatique

#### **5.2. INTERNATIONAL**

· Des réseaux internationaux de professionnels (MTPA-gn, Metrex, Fedarene, Codatu, Icomos, MetroHub/ONU-Habitat)

· International: prospection et offres de service en cours

· MetroHub Mégapoles

· Contrats internationaux: Arabie Saoudite, République Démocratique du Congo, Ouzbékistan, Maroc, Népal, Vietnam

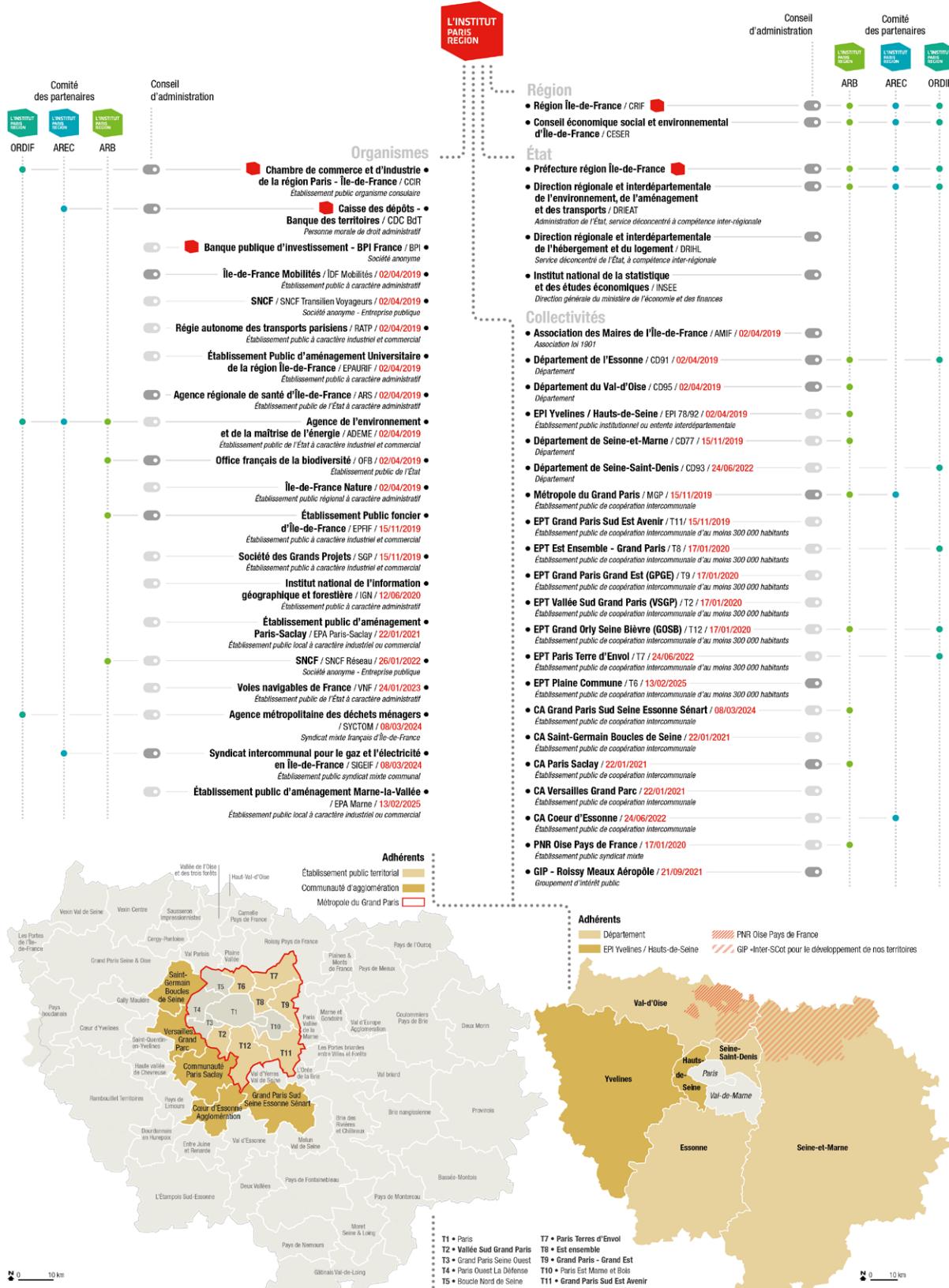
### **5. HORS PROGRAMME PARTENARIAL**

#### **5.1. FRANCE**

- Étude de la filière des industries culturelles et créatives pour l'EPT Plaine Commune
- Approche prospective sur l'emploi dans la filière transition écologique sur le territoire de Plaine Commune
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation économique de la ZAC « Gare de Guyancourt – Saint-Quentin » pour l'EPA Paris-Saclay
- Observatoire de l'obsolescence des zones d'activités de Cœur d'Essonne Agglomération
- Observatoire de l'obsolescence des zones d'activités de Grand Paris Sud (Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart)
- Approche prospective sur l'emploi dans la filière transition écologique sur le territoire de Grand Paris Grand Est
- Réalisation d'une étude prospective visant à identifier le potentiel de renaturation du territoire de Grand Paris Seine et Oise
- EKOPOLIS: Animation d'ateliers d'analyse territoriale socio-sanitaire et environnementale pour 5 collectivités de Seine-et-Marne



# ADHÉRENTS



# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT PARIS REGION

1<sup>er</sup> JANVIER 2026

Présidé par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France,  
L'Institut comprend quatre collèges

## Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Valérie Muller, 2<sup>e</sup> vice-présidente, présidente du CESER et 2 conseillers

## État (4 voix)

- Marc Guillaume, 1<sup>er</sup> vice-président, préfet de la Région Île-de-France - préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- La direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement (DRIHL)

## Collectivités (7 voix)

- L'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)
- La communauté d'agglomération Paris Saclay
- La Métropole du Grand Paris
- Le conseil départemental de l'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- L'établissement public interdépartemental Plaine Commune
- GIP Roissy-Meaux Aéropôle

## Organismes (7 voix)

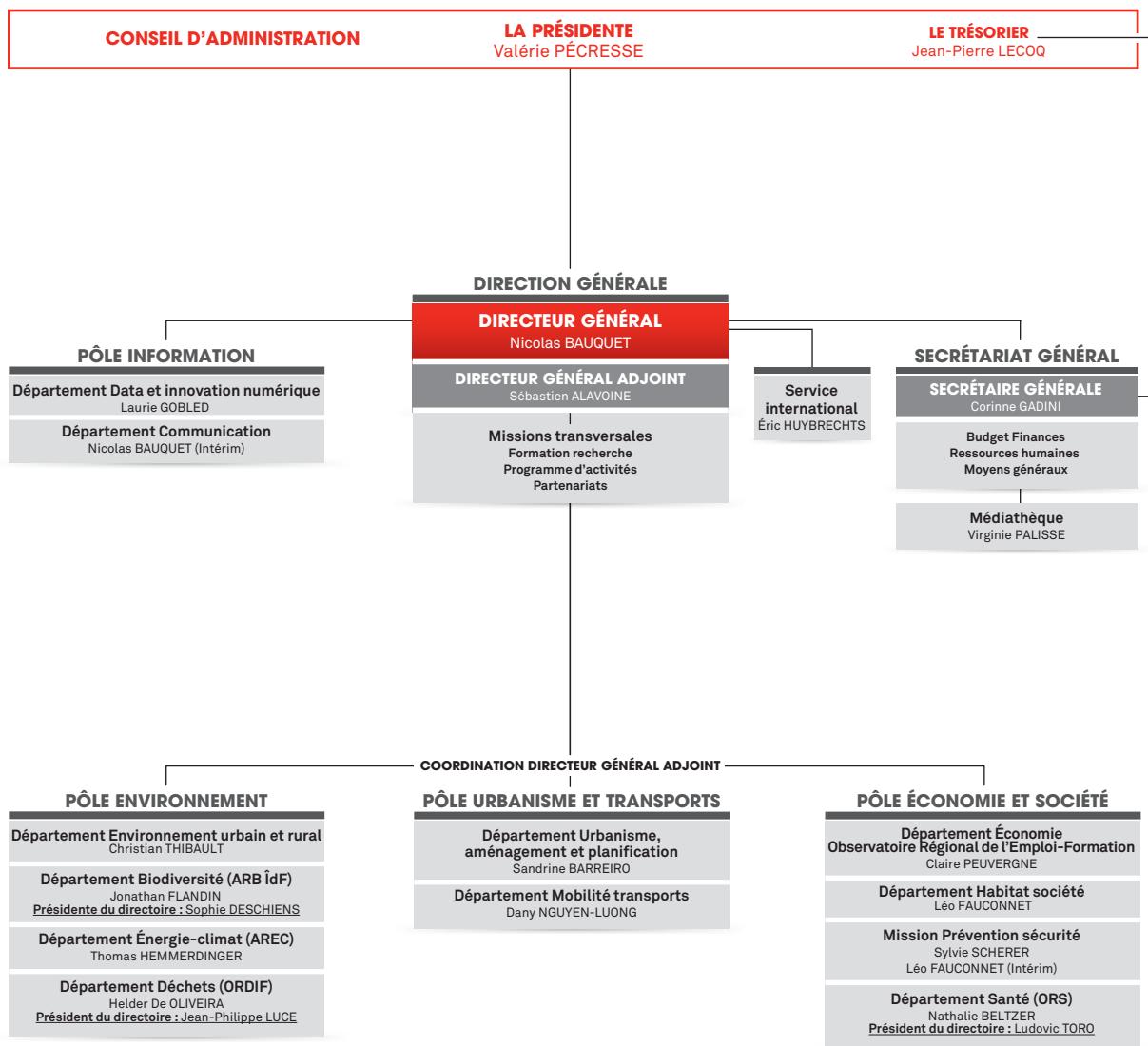
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- La direction régionale de la Banque des Territoires
- Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF IDF)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)



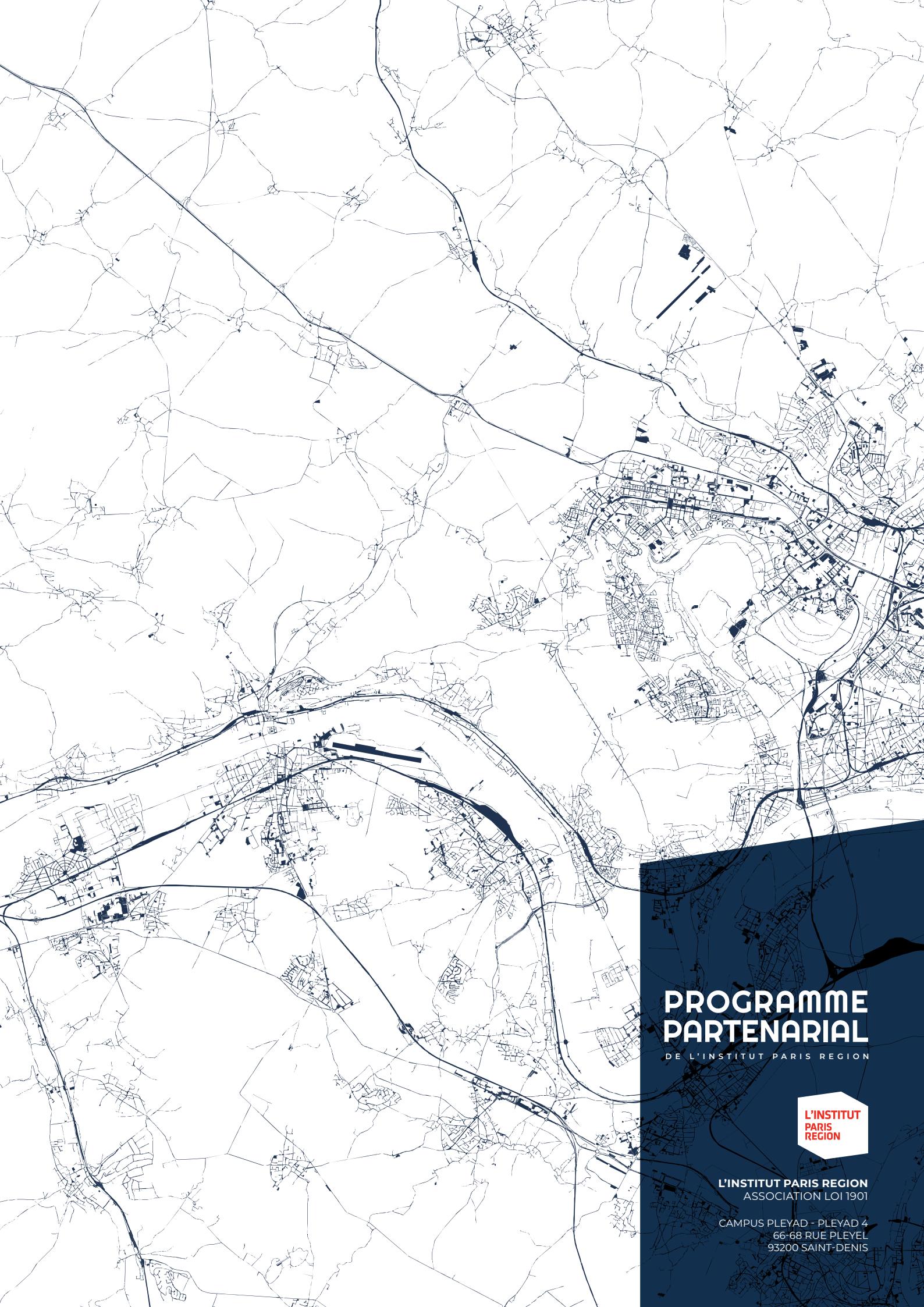
Retrouvez les membres de l'association  
sur notre site internet  
<https://bit.ly/AG-IPR>

# ORGANIGRAMME

DÉCEMBRE 2025







# PROGRAMME PARTENARIAL

DE L'INSTITUT PARIS REGION

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION

L'INSTITUT PARIS REGION  
ASSOCIATION LOI 1901

CAMPUS PLEYAD - PLEYAD 4  
66-68 RUE PLEYEL  
93200 SAINT-DENIS